

Communauté de Communes

Roumois Seine

en Normandie



Rapport d'activités

2 0 1 9





SOMMAIRE

TERRITOIRE ROUMOIS SEINE	<i>p.4</i>
RESSOURCES HUMAINES	<i>p.5-10</i>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	<i>p.11</i>
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	<i>p.12-14</i>
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	<i>p.15-16</i>
DÉVELOPPEMENT DURABLE	<i>p.17-18</i>
BÂTIMENTS	<i>p.19-23</i>
URBANISME, HABITAT, FONCIER, AMÉNAGEMENT	<i>p.24-27</i>
VOIRIE	<i>p.28-30</i>
SIG ET BUREAU D'ETUDE	<i>p.31-32</i>
DÉCHETS	<i>p.33-36</i>
ASSAINISSEMENT	<i>p.37-38</i>
RUISSELLEMENT-GEMAPI	<i>p.39-41</i>
PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE	<i>p.42-50</i>
TRANSPORTS SCOLAIRES	<i>p.51</i>
SPORTS & VIE ASSOCIATIVE	<i>p.52-54</i>
AIDE À DOMICILE & RÉSIDENCE AUTONOMIE	<i>p.55-57</i>
NUMÉRIQUE	<i>p.58</i>
COMMUNICATION	<i>p.59-62</i>

Territoire Roumois Seine

40 Communes
40 050 Habitants
92 Délégués communautaires



Aizier
Amfreville St Amand
Barneville Sur Seine
Boissey le Châtel
Bosroumois
Bosgouët
Bouquetot
Bourg Achard
Bourneville Sainte Croix
Caumont
Cauverville en Roumois
Eteville
Eturqueraye
Flancourt Crescy en Roumois
Grand Bourgtheroulde

Hauville
Haye Aubrée (La)
Haye de Routot (La)
Honguemare Guenouville
Les Mont du Roumois
Landin (Le)
Thuit de l'Oison (Le)
Mauny
Saint Aubin sur Quillebeuf
Saint Denis des Monts
Sainte Opportune La Mare
Saint Léger du Gennetey
Saint Ouen de Pontcheuil
Saint Ouen de Thouberville
Saint Ouen du Tilleul

Saint Philbert Sur Boissey
Saint Pierre des Fleurs
Saint Pierre du Bosguérard
Thénouville
Tocqueville
Trinité de Thouberville (La)
Trouville la Haute
Valletot
Vieux Port
Voiscreville

Ressources humaines



Renouvellement des instances paritaires du personnel

Suite aux élections du 6 décembre 2018, le Président a procédé à l'installation du nouveau Comité Technique et du Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de travail.

- Mise en place des registres de sécurité et santé au travail dans tous les locaux de la Communauté de Communes
- Démarrage de l'élaboration du document unique : choix du prestataire externe, visites sur sites...

Les effectifs



EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2019					
Postes permanents				Nombre total d'agents présents au 31/12/19	
Ouverts		Occupés		En nombre	En ETP
En nombre	En ETP	En nombre	En ETP		
404	315.53	361	295.12	433	345.91

POUR INFORMATION DONNEES AU 31/12/2018					
Postes permanents				Nombre total d'agents présents au 31/12/18	
Ouverts		Occupés		En nombre	En ETP
En nombre	En ETP	En nombre	En ETP		
471	361.93	419	339.54	530	426.44

Pour information

En 2019 : 660 898,31 heures ont été rémunérées pour l'ensemble de l'année, ce qui correspond à 363.13 agents équivalents temps plein rémunérés.

En 2018 : 798 249,65 heures ont été rémunérées pour l'ensemble de l'année, ce qui correspondait à l'équivalent de 438,60 agents équivalents temps plein rémunérés.

Différence sur agents présents entre le 31/12/18 et le 31/12/19

- 50 agents transférés sur le courant de l'année 2019
- 10 retraites
- 8 mutations
- 29 autres (démissions, fin de contrat, disponibilité)

Organisation des transferts de personnel suite aux départs des communes

Vers la CASE

Au 1er janvier 2019

- 1 animateur principal 1ère classe : poste de coordonnateur Enfance pôle Est
- 1 adjoint administratif principal 2ème classe : poste d'assistante administrative Enfance pôle Est
- 1 adjoint d'animation principal 2ème classe : poste d'agent d'animation ALSH
- 8 adjoints d'animation : postes d'agents d'animation ALSH, dont 5 contractuels (dont 3 sur postes non permanents)

Au 1er février 2019

- 1 agent social principal 2ème classe TNC : poste d'aide à domicile
- 3 agents sociaux TNC : postes d'aides à domicile

Vers la CC du Pays du Neubourg

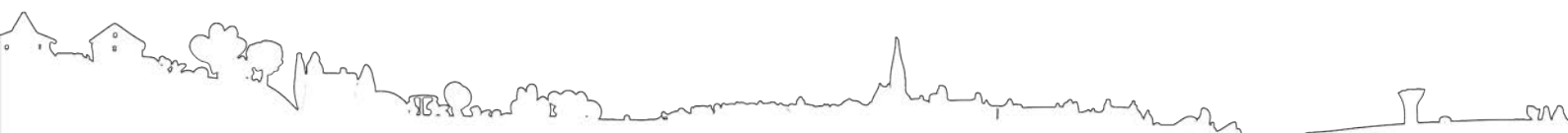
Au 1er janvier 2019

- 1 adjoint d'animation : poste de référent jeunesse
- 3 agents sociaux TNC : postes d'aides à domicile

Au 1er avril 2019

1 agent social TNC : poste d'aide à domicile

Un protocole d'accord avec la Communauté de Communes du Pays du Neubourg, portant conditions de retraits des communes, leur a été présenté.



Vers la CC de Pont Audemer – Val de Risle

Au 1er janvier 2019

7 adjoints d'animation : postes agents d'animation ALSH, tous contractuels

Au 1er avril 2019

- 1 puéricultrice classe normale : poste d'animateur RAM
- 1 adjoint d'animation principal 2ème classe : agent d'animation ALSH
- 11 adjoints d'animation : postes d'agents d'animation ALSH
- 1 adjoint technique : poste d'agent d'accueil
- 2 adjoints techniques : postes d'entretien des bâtiments (dont 1 contractuel)
- 3 agents sociaux (dont 2 CDI)
- 1 adjoint d'animation : poste d'agent d'animation ALSH qui est devenu intercommunal
- 1 adjoint d'animation qui intervient en conventionnement de mise à disposition

Vers les communes

- 1 adjoint d'animation principal 2ème classe : Le BOSC DU THEIL
- 1 adjoint d'animation TNC contractuel : FOUQUEVILLE



Organisations de travail des délégations Cadre de Vie et Services à la Population



Suite à la sortie des communes, le bâtiment administratif d'Amfreville la Campagne est en vente et celui de Quillebeuf sur Seine est transféré à la CC de Pont Audemer Val de Risle au 1er juillet 2019. Les agents encore en place doivent donc être réinstallés. Cette situation a permis la recherche d'une organisation toujours plus efficiente pour un bon fonctionnement. Les agents de ces délégations ont été associés à cette démarche : visites des bâtiments, recueil de leurs impressions.

Installation de ces deux délégations

Dans une logique d'accueil dans les meilleures conditions possibles, la réflexion a également tenu compte du nombre d'agents à installer en relation à la capacité d'accueil des bâtiments.

Les deux délégations vont voir respectivement leurs services se regrouper comme suit :

- Les services de la délégation Cadre de Vie au sein du « Logis »
- Les services de la délégation Services à la population aux « Communs du logis »

Afin d'assurer une permanence sur la partie Ouest du territoire, deux agents resteront positionnés à Sainte Opportune. Une responsable de secteur pour le service aide à domicile et une coordinatrice jeunesse pour le service enfance.



Délégation Services à la population

Service enfance et jeunesse

- Enfance : organisation en 2 pôles et mise en place de postes d'adjoints périscolaires.
Missions principales du poste : assurer l'animation en accueil périscolaire, extrascolaire, séjour de vacances et assurer des fonctions de direction sur les ALSH en appui ou en remplacement du directeur d'accueil de loisirs.
- Poursuite de l'harmonisation des pratiques dans la répartition des missions administratives entre les coordinateurs, les directeurs d'accueil de loisirs et les agents administratifs.
- Poursuite de l'harmonisation des pratiques dans la répartition des missions entre les directeurs d'accueil de loisirs, les directeurs adjoints et les animateurs.

- Petite Enfance :

Déplacement de la crèche de Bosroumois (Bosc Roger) vers la structure des Monts du Roumois (Bosguérard de Marcouville)

Service sports et vie associative : organisation en 2 pôles

Rattachement du service transports scolaires à la direction sports et vie associative

Service aide à domicile : organisation en 3 pôles

Délégation Cadre de Vie

Prise de poste du directeur de délégation

Service Urbanisme : départ de la responsable du service et reprise du poste par l'agent responsable du service instruction

Un nouvel organigramme de la délégation a été défini

Carrières

Mise en œuvre d'une procédure en interne

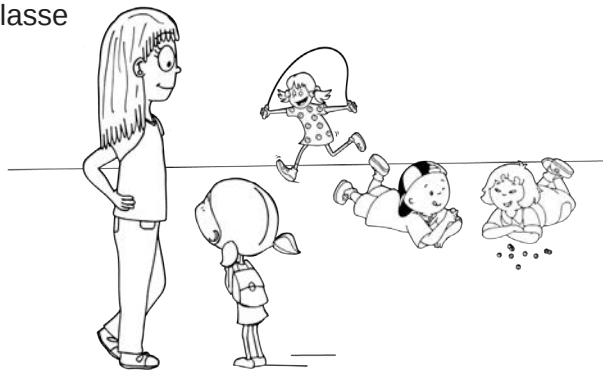
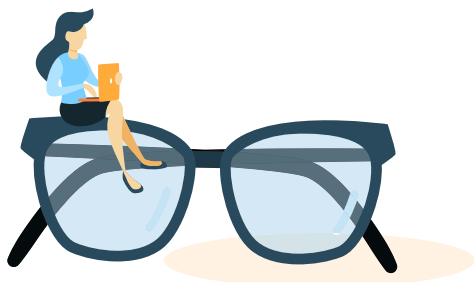
pour l'étude des dossiers proposables à l'avancement de grade, présentée pour information au Comité Technique, comme suit :

- Recensement annuel des agents proposables à l'avancement de grade dit « au choix » : conditions d'avancement remplies au 31/12 de l'année N-1
- Instauration d'une grille de critères pour une aide à la décision, qui tiennent compte de :
 - La situation administrative de l'agent
 - Sa formation de professionnalisation et sa carrière
 - Sa valeur professionnelle et sa manière de servir au vu de l'entretien professionnel
- Elaboration d'un tableau récapitulatif annuel
- Report automatique des dossiers n'obtenant pas la moyenne pour nouvelle étude sur l'année suivante
- Validation du Président
- Etablissement du tableau définitif annuel pour proposition en CAP pour avis : durée de validité du tableau limitée au 31 décembre de l'année.



20 agents ont pu bénéficier d'un avancement de grade sur 2019 :

- 1 poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à 13,50 h (agent interco)
- 1 poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à 10,54 h (agent interco)
- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants de 1ère classe
- 2 postes de rédacteurs territoriaux principaux de 1ère classe (dont 1 suite à réussite à l'examen professionnel)
- 1 poste de rédacteur territorial principal de 2ème classe
- 1 poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe
- 1 poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à 20 h
- 2 postes d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
- 2 postes d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe
- 2 postes d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe
- 6 postes d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe



Régularisation des situations administratives des aides à domicile

Existence d'une grande disparité de pratiques existantes dans les situations administratives des aides à domicile, héritage des fonctionnements des ex Communautés de Communes. Cette régularisation porte sur tous les volets inhérents à leurs fonctions : statuts, plannings, déplacements...

Ce dossier fera l'objet de plusieurs phases d'études et de propositions d'ici 2021 dans le but d'arriver à une égalité de traitement pour tous ces agents.

Le premier volet, le plus urgent, a eu pour objectif de régulariser les conditions d'emploi des aides à domicile relevant de l'ex Communauté de Communes de Bourgheroulde.

 Régularisation des carrières

 Proposition au 1er janvier 2019 :

- 9 nominations stagiaires, sur des temps non complets différents et au maximum sur 25h/35ème
- 5 nouveaux CDI
- 10 CDD au titre de l'article 3-2 (dont 3 agents arrivés en 2017)
- 1 CDD maintenu au titre de l'article 3-1

Les emplois manquants et adéquats ont été créés au tableau des effectifs.

Les agents ont également pu bénéficier d'un réajustement de leur taux d'emploi quand cela s'est avéré nécessaire. La mise en œuvre de la procédure de reprise d'antériorité de services pour les agents nommés stagiaires a été de fait également activée.

Cette régularisation de situation a permis également à la collectivité de se mettre en règle au regard des exonérations de cotisations URSSAF prévues pour ces emplois.

Régularisation du traitement des heures travaillées le dimanche et les jours fériés

 Proposition au 1er janvier 2019 :

Les heures réalisées étant comprises dans l'exercice des missions des aides à domicile, celles-ci se trouvent inscrites au planning hebdomadaire de l'agent et doivent donc être considérées comme des heures normales de travail. Néanmoins, les textes prévoient le versement d'une indemnité propre à ce travail du dimanche et jour férié.

Cela a entraîné :

- la fin du paiement de celles-ci en valeur d'heures supplémentaires de dimanche et jours fériés
- la mise en place de l'indemnité de travail de dimanches et jours fériés d'une valeur de 5,98 € de l'heure travaillée

L'IFSE a été instaurée afin de compenser la perte éventuelle de salaire.

Instauration d'une indemnisation des frais de déplacements

 Proposition au 1er janvier 2019 : Mise en œuvre de l'indemnisation des frais de déplacement au regard des dispositions prévues par la Fonction Publique.

Avantages sociaux

Pour rappel, sur les quatre ex Communauté de Communes et le syndicat, seules deux collectivités avaient mis en place le principe de la participation prévoyance et mutuelle et trois accordaient les titres restaurant. Afin de permettre à une majorité d'agents de bénéficier d'une garantie Prévoyance et d'une complémentaire santé en cas d'arrêt maladie, la Communauté de Communes a fait le choix, après avis du Comité Technique, d'octroyer une participation financière aux cotisations des agents. Les conditions de participation de la collectivité au financement s'établissent comme suit :

-  A une adhésion à la prévoyance
(par l'intermédiaire du contrat groupe du CDG) : 15 €
-  A une complémentaire santé
(à condition de souscrire à un contrat labellisé) : 13 €



Plan de formation

Le Président propose un plan de formation qui affiche un partenariat avec le CNFPT pour l'organisation de formations en intra, dans le cadre des droits dus à la cotisation versée. Pour 2019, 11 jours ont été accordés.

Les formations en INTRA

Sur la totalité des formations suivies, plusieurs formations ont été mises en œuvre en intra, c'est-à-dire dans les murs de la collectivité Roumois Seine, conformément au plan de formation.

- Dans le cadre du parcours management des N+1 : La planification, l'organisation et le contrôle de l'activité d'une équipe pour une vingtaine d'agents
- SST pour 10 agents
- PSC1 pour 50 agents
- Incendie manipulation extincteurs pour 50 agents
- L'amélioration des écrits professionnels pour une vingtaine d'agents
- La prévention et la gestion des conflits au sein d'une équipe pour une vingtaine d'agents
- PRAP (prévention des risques liés à une activité physique) pour 10 agents
- L'accueil des enfants en situation de handicap en structure collective (ALSH) pour une vingtaine d'agents

Les formations en UNION

Un calendrier de formations en Union a été proposé après un travail collectif avec les Communautés de Communes du TAF de BERNAY. Le service de formation de la collectivité a organisé en partenariat avec le CNFPT les formations en lien avec l'hygiène et la sécurité :

- Habilitation électrique
- PRAP
- Incendie
- PSC1

Les formations en INTER

De nombreuses formations en INTER c'est-à-dire sur site du CNFPT ont été réalisées en région Normandie ou hors région.

En conclusion, au sein de la collectivité Roumois Seine, en 2019, 280 agents ont formulé 412 demandes de formation de professionnalisation en INTER, en INTRA, ou en UNION.

346 ont pu être réalisées pour un total de 727 jours de formations

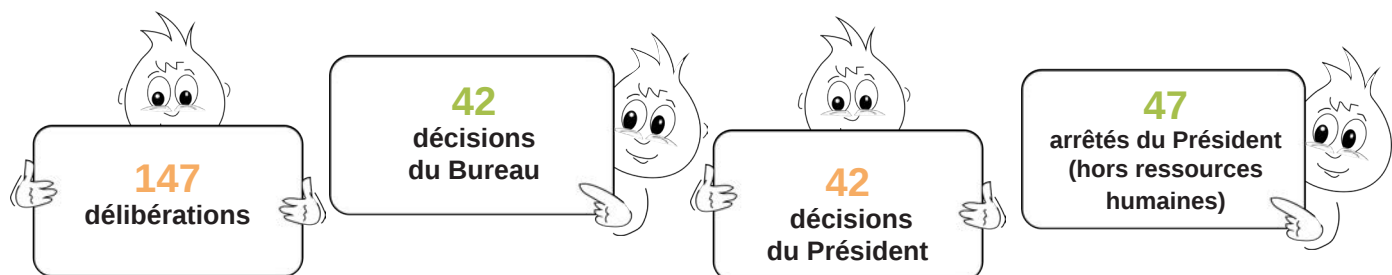


Administration générale

Délibérations

Le service des assemblées (direction de l'administration générale) met en forme les délibérations qui sont présentées en Bureau ou en Conseil Communautaire puis fait valider les procès-verbaux des décisions prises par les élus Roumois Seine.

Durant l'année 2019, il y a eu :



Service commande publique

Publication annuelle de la liste des marchés publics conclus au cours de l'année 2019 et de leurs attributaires

OBJET	NATURE	N°Marché	Titulaire	Date notif
Prestation de services d'entretien des réseaux, des postes de relèvement et d'exploitation des stations d'épuration	Services	2018-ASS-PF-ERPR	SAUR	08/01/2019
Fourniture de produits d'entretien, d'hygiène et de petits matériels	Fournitures	2018-BA-PA-FPE-7	SDHE	22/02/2019
Services de télécommunications mobiles	Services	2019-ST-PA-STM-2	ORANGE	25/02/2019
Mission d'assistance à l'accueil des entreprises et à la commercialisation des parcs d'activités du territoire	Services	2018-DEV-PA-MAA-8	SHEMA	01/03/2019
Administration et maintenance d'un parc informatique	Services	2019-AG-PA-INFO-1	INITIO	19/03/2019
Fourniture et pose d'une station de refoulement sur la zone des portes	Travaux	2019-ST-PA-FPSR-3	LE FOLL	17/04/2019
Elaboration d'un Schéma Directeur des modes actifs sur le territoire	Services	2019-DD-PA-SDMA-4	VIZEA	15/07/2019
Exploitation des installations de production et distribution de chauffage, d'eau chaude sanitaire, et de ventilation	Services	2019-ST-PA-CHAUF	DALKIA	25/10/2019
Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un gymnase		2019-CONCOURS-OFFRE	GROUPE 3 ARCHITECTES	29/10/2019
Etudes hydrauliques ponctuelles	Services	2019-001BGRUI01	ECOTONE	11/12/2019

Développement économique

Au cœur d'un triangle urbain géographique et économique stratégique entre Rouen – La Havre et Caen, le territoire Roumois Seine possède également de nombreux atouts pour les entrepreneurs désirant investir et s'implanter sur ses zones économiques et artisanales.

Le territoire Roumois Seine met à disposition une gamme complète de produits afin de répondre aux besoins des entreprises. Diversifiée en termes de localisation et de surface de parcelles, l'offre s'adresse aussi bien aux entrepreneurs locaux, TPE, PME, qu'aux industriels.



Immobilier aux entreprises

■ Offre locative publique au sein du village d'artisans du Thuit-Anger à 4 km d'Elbeuf : 2160 m2 en location divisible à partir de 100 m2

■ Offre immobilière privée sur le site de partenaire Eure Expansion : bourse des locaux

Le territoire Roumois Seine présente une quinzaine de Zones d'Activités représentant un total de 204 Ha aménagés. Ce sont des espaces privilégiés du développement économique, en particulier pour des activités pressentant un besoin de proximité aux infrastructures et/ou générant des nuisances difficilement compatibles avec l'activité des centres-bourgs. Elles regroupent 1/20 ème des établissements et accueillent 20 % du total des emplois.

Zones d'activités en cours de commercialisation

■ Parc d'activités du Roumois à Bourg-Achard (50 Ha) à dominante industrielle et logistique

■ Zone d'activités du Thuit-Anger (9Ha) à 4km d'Elbeuf, à dominante artisanale et de services

Dans le cadre du développement économique, la mission d'assistance à l'accueil des entreprises et à la commercialisation des Parc d'activités de la Communauté de Communes Roumois Seine est assurée par la SHEMA, société mixte de développement depuis deux ans et demi.

Ce travail de commercialisation des parcelles est réalisé en étroite collaboration avec la délégation Cadre de vie et en particulier le service urbanisme et habitat.

Les parcs et zones d'activités concernés par ces champs d'action sont :

- Parc d'activités du Roumois (Bourg Achard)
- Parc d'activités de la Trinité de Thouberville
- Parc d'activités de St Ouen de Thouberville / La Mare Caillemare
- Parc d'activités Le Bosc Roger en Roumois
- Parc d'activités de Bosroumois
- Parc d'activités / Village Artisans de Thuit Anger
- ZAC de Quicangrogne (Bourg Achard)



- ZAC de la Baudrière (Bourgtheroulde)
- ZAC de Bourneville
- ZAC de Trouville la Haule
- Zones des Portes Sud / Nord (Bourg Achard)
- Le « Pré aux Bœufs » (Bosgouët)

Parc d'activités du Roumois

Le parc d'activités du Roumois Seine s'étend sur une superficie de 45 hectares, à cheval sur les communes de Honguemare-Guenouville, Bourg Achard et Bosgouët.

Ilot 3 (3 hectares) : L'aménagement de cet ilot a été confié à la SHEMA dans le cadre d'une concession d'aménagement. La promesse de vente unilatérale a été signée en avril 2019. Le permis d'aménager a été déposé par la SHEMA et a obtenu 5 lots de 2709m² à 6859 m². La volonté de la collectivité est de maintenir la vocation de l'ilot 3 à l'accueil d'entreprises tertiaires et/ou d'artisanats en plusieurs lots (tel qu'inscrit au PA) et donc de proscrire une cession unique de cet ilot.

Ilot 1 : Une parcelle restante d'environ 3 hectares (à côté de l'actuelle plateforme logistique de l'entreprise LIDL). Une proposition commerciale à 40€HT/m² a été proposée à l'entreprise LIDL comprenant une date buttoir au 31/12/2019 pour une signature de Promesse Unilatérale de vente.

Ilot 5 : L'acte de vente a été signé avec l'entreprise GUERIN Peintures en 2019 pour un terrain d'environ 3200 m², d'un montant de 91 084,00 € HT. En septembre 2019, les travaux de construction ont débuté.

Sur le dernier trimestre 2019, une proposition commerciale a été adressée à l'entreprise SLII pour le lot 1 d'une superficie de 4000 m². Fin novembre, Roumois Seine a reçu l'acceptation de la proposition de l'entreprise. Une signature est prévue en janvier 2020.

Une seconde proposition commerciale a également été proposée à l'entreprise CHEMITHERM pour le lot 3 d'une superficie d'environ 2 400 m².



Zone d'activités de Thuit Anger

La collectivité est sollicitée pour des demandes d'achat de terrains sur cette zone mais il est difficile de donner suite car les problématiques de celle-ci est le découpage parcellaire et l'aménagement de la zone. De ce fait, la collectivité a sollicité VIAMAP afin de proposer un permis d'aménager modificatif (décloisonnement de parcelles) afin de les vendre à la découpe.

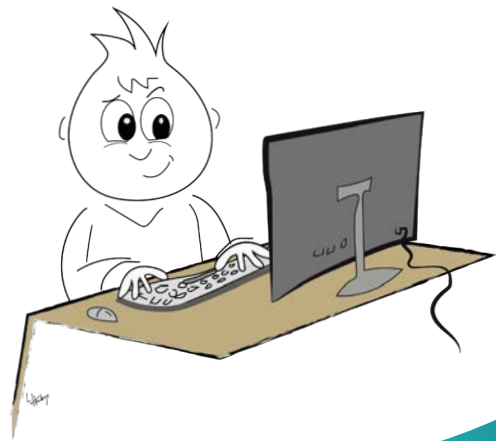
Une promesse de vente (parcelle 131 d'une superficie d'environ 3800 m²) a été signée avec la société Air Froid en juin 2019. L'acte authentique devra être signé au plus tard le 31 janvier 2020 (montant de la vente 77 580€/HT). Cette entreprise a pour projet de construire un bâtiment d'environ 1 000 m² dédié à une activité de stockage, d'installation d'équipements thermiques et de climatisation.

Une vente de terrain a été signée (parcelle ZA 114) avec la société SIM'PRO en juin 2019 pour un montant de 38500 € HT. Cette entreprise est spécialisée dans le bâtiment, et tout particulièrement dans les travaux de façades.

Village des artisans : 9 ateliers sont loués sur 12. Fin décembre 2019, 3 ateliers restaient à louer d'une superficie de 200 m², de 100 m² et de 160 m² chacun.

Zone d'activités de Bourneville (14.8 hectares)

Création en 2011, un dossier d'étude a été réalisé par le Bureau d'études SOGETI INGENIERIE. Les travaux de l'échangeur de l'A13 sont achevés comprenant le giratoire qui desservira la zone d'activités. La Communauté de Communes Roumois Seine, propriétaire de la parcelle 17 représentant environ 4.3 hectares, y a implanté une nouvelle station d'épuration dimensionnée en fonction des différents projets à venir (collège, gymnase, zone d'activités). Roumois Seine a acheté les parcelles 18 et 19, représentant 10.8 hectares, au propriétaire agriculteur M. Bardel.



Une prestation d'accompagnement, dans le cadre de fouilles archéologiques préalables à l'aménagement, a été confiée au Bureau d'Etudes « Juniper Conseil ». Le pré-rapport établi conclut à l'obligation de dépenses estimées dans une fourchette de prix comprise entre 660 000 € et 775 000 € HT. Délai global de l'opération : 40 à 42 semaines.

Zone des Portes

Roumois Seine a fait appel à un prestataire aménageur SENOVEA DEVELOPPEMENT pour l'aider dans les procédures d'urbanisme de la zone des Portes (permis d'aménager) :

Zone des portes Sud

Permet de desservir 3 parcelles d'environ 1500 à 2200 m²

Zone des portes Nord

La collectivité devra déposer un permis de lotir afin de pouvoir commercialiser les parcelles qui se trouvent en dehors du périmètre de la ZAC. Le lotissement est une division, en propriété ou en jouissance, d'une unité foncière, ou de plusieurs unités foncières contigües, ayant pour objet d'en détacher un ou plusieurs lots destinés à être bâtis. Le projet est en attente...

Une voie douce entre Intermarché et l'entrée de Bourg Achard a été réalisée par l'Entreprise LE FOLL.

Parc d'activités de St Ouen de Thouberville

La Mare Caillemare : Zone Artisanale d'environ 5 hectares avec une visibilité directe depuis l'A13. Une promesse de vente (parcelle d'environ 3500 m²) a eu lieu en octobre 2019 avec l'entreprise AXL. Construction pour un montant de 88 575 € HT. Parc d'activités de Bosc Roger en Roumois (12 hectares) : Le foncier appartient à la collectivité.



Développement touristique

En 2019, la brochure touristique de Roumois Seine fait peau neuve ! Sous son nouveau format, ce guide très illustré présente tous les trésors du territoire Roumois Seine. Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page internet :

www.roumoiseine.fr/decouvrir-et-investir/tourisme



Vous êtes hébergeurs, restaurateurs ou associations et vous souhaitez disposer d'exemplaires au sein de votre établissement, contactez l'équipe de l'Office de tourisme au 02.32.13.53.69 ou par mail à officedetourisme@roumoiseine.fr

Déploiement de la stratégie touristique

Suite à l'étude portée avec l'appui du bureau d'étude des « Maîtres du rêve », la Communauté de Communes a acté sa stratégie de positionnement et d'organisation touristique. Dans ce cadre, afin de décliner cette stratégie de manière opérationnelle sur le territoire, plusieurs actions ont été menées au cours de l'année, à savoir :

- L'élaboration d'un plan d'action touristique 2020-2021 construit en collaboration avec les équipes et les élus
- La restructuration du service incluant la redéfinition des missions des agents déjà en place et l'ouverture d'un poste de chargée de développement touristique et culturel
- Le déménagement de l'Office de Tourisme à la Maison de la Terre à Bosroumois et l'engagement de l'expérimentation de l'OT itinérant



ÉTUDE STRATÉGIQUE DE POSITIONNEMENT ET D'ORGANISATION TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUMOIS SEINE
VOLET 3 : DÉFINITION DE LA STRATÉGIE PAR VOIE DE CONCERTATION
JANVIER 2019

Agence Maitres du Rêve à Paris
18, rue Raymond Lussier - 75014 Paris - 01 43 12 43 97
Bureau d'étude de développement et d'organisation touristique
de la Communauté de Communes Roumois Seine





En quelques chiffres

Office de Tourisme :

3 190 demandes dont 1 611 visiteurs au guichet

Principales demandes :

Hébergements collectifs (Gîte de Barneville)

Lieux de visites

Randonnées

Manifestations et expositions

2 visites de groupes réalisées sur la route des chaumières
(73 personnes)

Gîte de Groupe :

104 nuitées

41 locations

41 000 € de recette

Moulin Amour :

9 113 visiteurs :

62 % de visiteurs individuels

38 % de visites de groupes dont 65 % de scolaire

54 % de la fréquentation est due aux journées de manifestation

7 manifestations organisées

Maison de la Terre :

699 visiteurs :

35 % de visites de groupe

38 % visiteurs individuels

27 % de visiteurs pour les stages de vacances

49 adhérents pour les ateliers poterie

6 manifestations



Développement durable



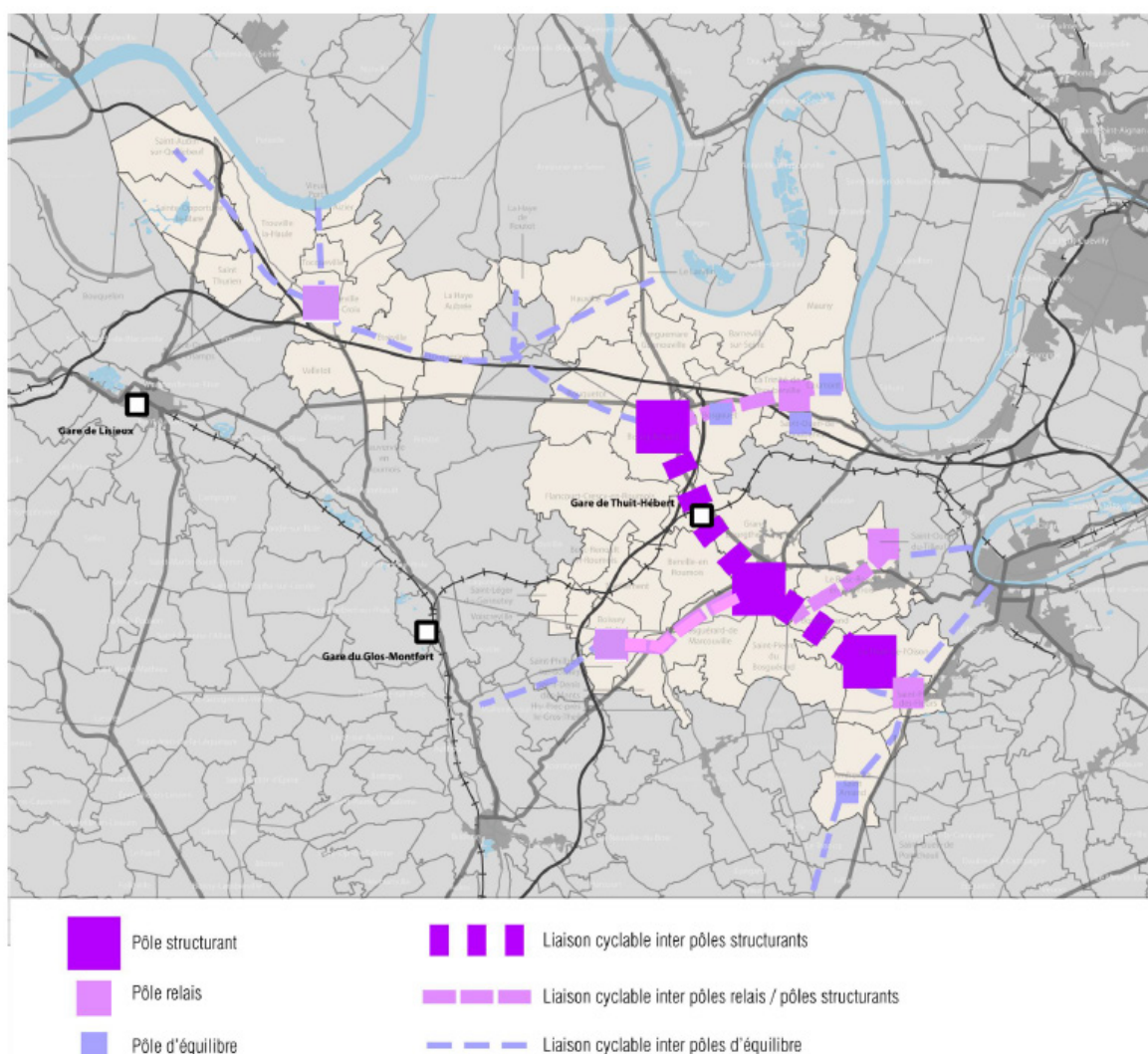
Schéma directeur des modes actifs

En 2019, la Communauté de Communes a recruté le bureau d'étude Vizéa pour élaborer son schéma directeur des modes actifs. L'objectif de ce schéma directeur est de donner une vision à long terme et stratégique du développement des modes actifs (marche et vélo principalement) sur le territoire dans la perspective de favoriser les alternatives aux déplacements en voiture individuelle.

A ce titre, la mission s'est intéressée à l'ensemble des aspects associés à la pratique du vélo : le stationnement, l'intermodalité (c'est à dire la complémentarité des modes de déplacement), les services, les aménagements, le partage de l'espace public et la communication.

Construit en partenariat avec les communes, mais aussi les associations locales, les habitants et les usagers, le schéma directeur est en cours de finalisation. Très prochainement, les premières actions en faveur des modes actifs verront le jour notamment en lien avec le pôle multimodal de la gare de Thuit-hébert.

Carte de hiérarchisation des enjeux de développement d'aménagements



Projet « Vallées habitées »

Le projet Vallées habitées est un programme de recherche-action mené en partenariat avec le CAUE de l'Eure, l'EPFN et la Région Normandie. Il vise à interroger les processus d'aménagements du territoire en partant des visions et des manières de vivre de ses habitants. Les synergies sont construites afin que « Vallées habitées » nourrisse et se nourrisse des réflexions et projets actuellement en cours au sein des services de la collectivité et en particulier le PLUi.

La nature au cœur des actions d'éducation

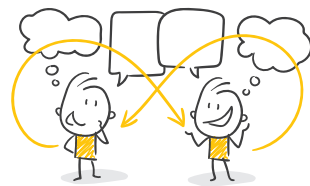
5 février 2019 : Conférence connexion à la nature

Une conférence a été organisée par le service pour interroger notre lien à la nature, son importance, comment il se développe et comment favoriser ce lien auprès des petits comme des grands. François Lenormand et Elise Darteyre sont venus nous donner leur éclairage à travers notamment leur expérience du Grand secret du lien.



A ce titre, un groupe s'est constitué au sein du collectif régional « Eduquer à la nature », son souhait est de lancer une dynamique autour du sujet de la connexion à la nature pour :

- Mieux comprendre les processus de la connexion
- Organiser le développement de projets de connexions
- Produire des outils ou organiser des formations
- Créer une dynamique et alimenter un réseau d'acteurs normands



Groupe « Connexion à la nature » du collectif Eduquer à la nature



La question de la sensibilisation à la nature se pose également dès le plus jeune âge, à cette période où l'enfant se connecte au monde qui l'entoure et appréhende son environnement.

C'est pourquoi un travail s'est amorcé en ce sens avec le service petite enfance de la Communauté de Communes et en particulier la crèche de Bourg-Achard à l'occasion de la kermesse du multi-accueil organisée le 14 juin 2019 sur le thème de la nature.

Plus largement, la question de l'éveil des tout-petits à la nature est un sujet d'actualité qui fait de plus en plus parler de lui. Au sein du collectif « Eduquer à la nature », le groupe « tout-petits dans la nature » accompagne les professionnels de la petite enfance pour développer ces pratiques. Il organise également des journées d'échanges sur le sujet dont l'une s'est tenue le 24.04.2019. Le service Développement durable est véritablement investi dans cette démarche.

L'année 2019 a été également l'année de la construction du PEL (Projet Educatif Local) de la collectivité. Le service Développement durable a pu participer activement à cette élaboration. Les synergies avec le service enfance jeunesse ne sont pas prêtes de s'arrêter là puisque l'écocitoyenneté figure parmi les valeurs fondatrices du PEL. Sa déclinaison au sein des projets pédagogiques des différentes structures promet de belles perspectives de collaboration.

Bâtiments

Le service des Bâtiments est chargé de toutes les missions techniques afférentes au patrimoine bâti de la collectivité : exploitation et maintenance, contrôles périodiques réglementaires, gestion des fluides, aménagements et transformations, gestion de l'entretien des locaux, constructions neuves et réhabilitations en lien étroit avec la cellule d'assistante d'ouvrage territorialisée.



Le Patrimoine

Le patrimoine bâti de la Communauté de Communes Roumois Seine est composé de **45 bâtiments**.

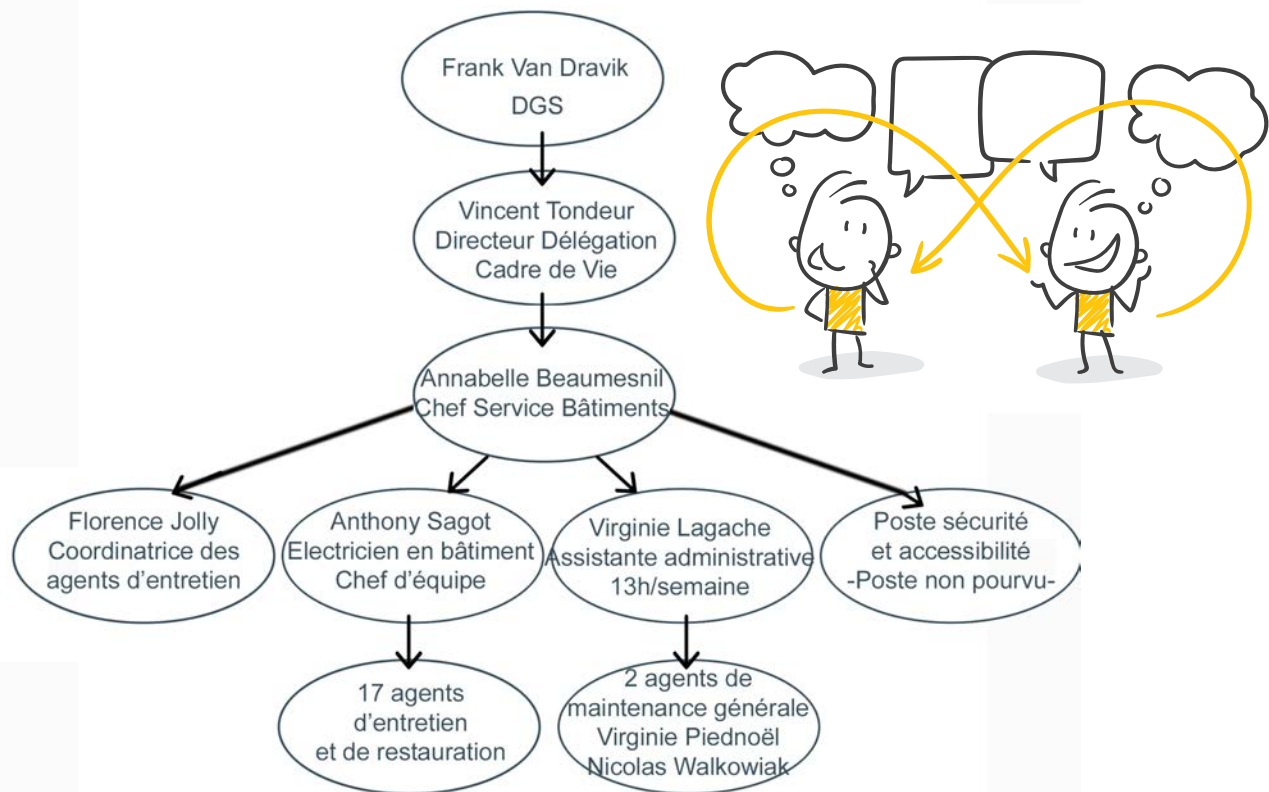
	Bâtiments	Utilité	Commune
SECTEUR AMFREVILLE LA CAMPAGNE	Bureaux administratifs Amfreville/Fouqueville	Bureaux administratifs	FOUQUEVILLE
	Services techniques Amfreville	Hangar véhicules + réfectoire	AMFREVILLE LA CAMPAGNE
	Salle de sports Jean Gachassin Thuit Signol	Associations sportives	LE THUIT DE L'OISON
	Salle de sports Michel Gomez St Pierre des Fleurs	Associations sportives	ST PIERRE DES FLEURS
	Vestiaires St Pierre des Fleurs	Vestiaires de foot	ST PIERRE DES FLEURS
	Vestiaires Thuit- Anger	Vestiaires de foot	LE THUIT DE L'OISON
	Moulin Amour	Tourisme	ST OUEN DE PONTCHEUIL
	Ecosys	Location pour le recyclage déchets verts	AMFREVILLE ST AMAND
	Village des artisans	Location de plusieurs bâtiments aux professionnels	LE THUIT DE L'OISON
SECTEUR BOURGTHEROULDE	Bureaux administratifs LE LOGIS	Bureaux administratifs	GRAND BOURGTHEROULDE
	Annexe Communs DU LOGIS	Ex SYDAR bureaux administratifs et locations bureaux médecins	GRAND BOURGTHEROULDE
	RPA Jean Guenier	Résidence pour Personnes Agées	GRAND BOURGTHEROULDE
	Service technique Bourgtheroulde	Services techniques, hangar véhicules, bureaux et réfectoire	GRAND BOURGTHEROULDE
	Maison de la Terre	Ateliers et musée	BOSROUMOIS
	Gendarmerie et 9 logements	Location : gendarmerie + pavillons	GRAND BOURGTHEROULDE
	ALSH - crèche - RAM - Bourgtheroulde	Périscolaire, crèche, accueil de loisirs, RAM	GRAND BOURGTHEROULDE
	ALSH - crèche la forêt enchantée - local ados Bosguerard de Marcouville	Périscolaire, crèche, accueil de loisirs, club ados	LES MONTS DU ROUMOIS
	Gymnase Jacques Anquetil Bosc Roger en Roumois	Associations sportives, salle de fitness	BOSROUMOIS
	Gymnase Benedetti Bourgtheroulde	Associations sportives, écoles, collège	GRAND BOURGTHEROULDE
	Gymnase Colette Besson Boisse le Châtel	Associations sportives	BOISSEY LE CHATEL
	Tennis couvert Bourgtheroulde	Associations sportives	GRAND BOURGTHEROULDE
	Tennis couvert Bosc Roger en Roumois	Associations sportives	BOSROUMOIS
	Tennis Thuit Hebert	Associations sportives	THUIT HEBERT
	Vestiaires FAR St-Ouen-du-Tilleul	Associations sportives	SAINT OUEN DU TILLEUL
	Vestiaires piste de roller Boisse le Châtel	Associations sportives	BOISSEY LE CHATEL
	Bâtiment de l'ancienne PMI de Bosc Roger		BOSROUMOIS
SECTEUR BOURG ACHARD	Siège administratif	Bureaux administratifs	BOURG ACHARD
	Annexe administratif (DRH)	Bureaux administratifs	BOURG ACHARD
	SMA (crèche) ALSH Le Colombier Bourg Achard	Crèche, accueil de loisirs	BOURG ACHARD
	SMA (crèche) ALSH St Ouen de Thouberville	Crèche, accueil de loisirs	SAINT OUEN DE THOUBERVILLE
	Gymnase Bourg Achard P. Dannetot	Associations sportives, collège	BOURG ACHARD
	Gymnase St Ouen de Thouberville	Associations sportives, collège	SAINT OUEN DE THOUBERVILLE
	Complexe Sportif Routot	Associations sportives, collège	ROUTOT
	Tennis couvert de Routot	Associations sportives, collège	ROUTOT
	Vestiaire foot + salle de réunion	Associations sportives, collège	ROUTOT
	3 garages de stockage Routot	Associations sportives, collège	ROUTOT
	Logement de gardien (vide)	Logement vide	ROUTOT
	Gîte le Panorama Barneville sur Seine	Gîte de groupe	BARNEVILLE SUR SEINE
	Service technique Bourg Achard	Services techniques + Hangar véhicules + réfectoire	BOURG ACHARD
	Batiment en location (ancien service technique)	Locataire : Motoculture du Roumois	ROUTOT
	Plateau sportif Hauville	Aire de jeux	HAUVILLE
SECTEUR QUILLEBEUF SUR SEINE	Centre technique de St Aubin	Services techniques	QUILLEBEUF SUR SEINE
	Bâtiments relais 1 Trouville la Haule	Bâtiments loués aux entreprises	TROUVILLE LA HAULE
	Bâtiments relais 2 Trouville la Haule	Bâtiments loués aux entreprises	TROUVILLE LA HAULE
	Bâtiments relais 3 Trouville la Haule	Bâtiments loués aux entreprises	TROUVILLE LA HAULE

La Communauté de Communes loue aussi les 2 bâtiments suivants :

- Centre de loisirs Jules Vernes, Rue de la Croix du Gland à Bosc Roger en Roumois - Bosroumois (propriétaire Mairie de Bosroumois).
- Crèche Les Petits Lutins, 2 Allée des Longuets, Bosc Roger en Roumois – Bosc Roumois (propriétaire privé).

Personnel du service bâtiments et leurs missions

Le service bâtiments est composé suivant cet organigramme :



Le chef du service bâtiments

- Encadre et anime les équipes du service, diffuse l'information, assure le suivi des missions et fixe les priorités
- Conduit les projets de modernisation, met en place les outils de pilotage de l'activité du service (reporting interne et externe, tableaux de bord, indicateurs)
- Contrôle la qualité des services rendus par le service et prend les mesures d'amélioration en fonction des retours d'expériences
- Diffuse une culture forte de performance collective basée sur la responsabilisation individuelle
- Elabore et pilote le budget du service
- Organise un fonctionnement coopératif et réactif avec les occupants des bâtiments, en assumant pleinement le rôle de fonction support et de conseil aux autres directions et services

L'assistante administrative

- Assure l'accueil téléphonique et physique du service
- Gestion de l'information, classement et archivage de documents
- Création, mise en forme et transmission de tous documents administratifs nécessaires au fonctionnement du service
- Assure la création de PowerPoint et la rédaction de compte-rendus lors de diverses réunions
- Assure l'envoi du courrier du service selon la procédure de direction

- Assure la transmission par mail des devis signés aux entreprises et s'assure de la date d'intervention de l'entreprise et / ou du délai de livraison des marchandises
- Gère l'enregistrement des factures
- Assure le classement et la transmission des factures au DST après validation de la responsable du service
- Gère l'enregistrement des demandes de congés, RTT ou heures de récupérations des agents du service après validation de la responsable



Les agents de maintenance générale

- Procèdent à des interventions de maintenance, d'entretien et de dépannage dans des champs techniques différents (électricité, maçonnerie, plomberie, menuiserie...), en fonction de leur spécialité
- Réalisent des travaux sur du neuf (installations, améliorations, modifications)
- Réalisent un compte-rendu régulier à l'encadrant sur son activité

L'électricien en bâtiment / chef d'équipe

- Coordonne les interventions des agents de maintenance du service
- Réalise des actions de maintenance préventive et curative des installations électriques BTA
- Réalise des travaux électriques à partir de descriptifs et de schémas
- Procède à des interventions de maintenance, d'entretien et de dépannage dans des champs techniques différents (maçonnerie, plomberie, menuiserie...)
- Réalise des travaux sur du neuf (installations, améliorations, modifications)
- Réalise un compte-rendu régulier à l'encadrant sur son activité

Le coordinateur sécurité et accessibilité

Ces missions sont actuellement assurées par la responsable du service bâtiments :

- Accompagne les commissions de sécurité sur chaque site / Participe aux commissions de sécurité en sous-préfecture
- Assure le suivi des décisions des commissions de sécurité et des actions correctives à mettre en place
- Assure l'accessibilité sur tous les bâtiments communautaires (recensement de l'accessibilité sur l'intégralité des bâtiments communautaires, participation aux commissions d'accessibilité, suivi des actions à mettre en place)
- Recense les extincteurs dans les bâtiments communautaires et suit leurs contrôles de bon fonctionnement annuel
- Gère les dysfonctionnements des portes et fenêtres non automatisées

La coordinatrice des agents d'entretien

- Coordonne le travail des agents d'entretien
- Met en place les plannings annuels des agents d'entretien et de restauration
- Procède aux remplacements lors des congés et arrêts maladies
- Vérifie les feuilles d'heures tous les mois et envoie au service paye
- Réceptionne les commandes de produits d'entretien, les passe auprès du service concerné et suit leur bonne livraison aux agents/services
- Réalise un compte-rendu régulier à l'encadrant sur son activité

Les 17 agents d'entretien et/ou de restauration

- Entretiennent les locaux, le matériel
- Assurent le service de restauration

Consommations en fluides par site

L'ensemble des charges de fonctionnement liées aux fluides s'élèvent à **378 081€**.

Bâtiments	Total 2018	Total 2019	Différence financière annuelle en fluide en € entre 2018 et 2019	Différence financière annuelle du site
Bureaux administratifs Amfreville/Fouqueville	22 095,20 €	12 399,82 €	-9 695,38 €	-78%
Services techniques Amfreville	1 304,87 €	1 429,43 €	124,56 €	9%
Salle de sports Jean Gachassin Thuit Signol	14 123,27 €	19 749,19 €	5 625,92 €	28%
Salle de sports Michel Gomez St Pierre des Fleurs	9 826,79 €	6 433,29 €	-3 393,50 €	-53%
Vestiaires St Pierre des Fleurs	2 536,53 €	3 818,16 €	1 281,63 €	34%
Vestiaires Thuit- Anger	649,63 €	1 419,30 €	769,67 €	54%
Bureaux administratifs LE LOGIS	8 220,03 €	9 516,43 €	1 296,40 €	14%
Annexe Communs DU LOGIS	6 257,53 €	5 957,20 €	-300,33 €	-5%
RPA Jean Guenier	34 618,98 €	27 978,21 €	-6 640,77 €	-24%
Service technique Bourgtheroulde	2 909,87 €	2 709,12 €	-200,75 €	-7%
Maison de la Terre	5 195,71 €	5 091,33 €	-104,38 €	-2%
ALSH - crèche - RAM - Bourgtheroulde	23 049,31 €	20 846,30 €	-2 203,01 €	-11%
ALSH - crèche la forêt enchantée - local ados Bosguerard de Marcouville	20 359,03 €	19 094,65 €	-1 264,38 €	-7%
Crèche Bosc Roger en Roumois	2 181,18 €	1 312,10 €	-869,08 €	-66%
Gymnase Jacques Anquetil et tennis Bosc Roger en Roumois	37 952,41 €	34 112,26 €	-3 840,15 €	-11%
Gymnase Benedetti et tennis Bourgtheroulde	53 131,42 €	28 720,04 €	-24 411,38 €	-85%
Gymnase Colette Besson Boisse le Châtel	14 577,64 €	15 425,41 €	847,77 €	5%
Tennis Thuit Hebert	167,44 €	275,07 €	107,63 €	39%
Vestiaires FAR St-Ouen-Du-Tilleul	19 665,35 €	14 451,96 €	-5 213,39 €	-36%
Bureau des syndicats ancienne PMI Bosroumois		663,17 €	663,17 €	100%
Refectoire la poterie (à compter de février 2019)		1 816,94 €	1 816,94 €	100%
Siège administratif + annexe + alsh le colombier + crèche Bourg Achard	31 878,12 €	28 773,33 €	-3 104,79 €	-11%
SMA (crèche) ALSH St Ouen de Thouberville	19 113,56 €	18 422,16 €	-691,40 €	-4%
Gymnase Bourg Achard P. Dannetot	25 818,72 €	24 864,58 €	-954,14 €	-4%
Nouveau gymnase Bourg Achard				
Gymnase St Ouen de Thouberville	19 653,47 €	13 681,95 €	-5 971,52 €	-44%
Complexe Sportif + vestiaire foot + tennis Routot	47 446,01 €	42 652,85 €	-4 793,16 €	-11%
Gîte le Panorama Barneville sur Seine	6 430,44 €	9 977,94 €	3 547,50 €	36%
Service technique Bourg Achard	2 195,53 €	2 033,65 €	-161,88 €	-8%
Centre enfance Routot (jusqu'au 08/08/2019)				
Centre technique de St Aubin	1 488,39 €	1 914,75 €	426,36 €	22%
Office de tourisme Bourneville	2 591,20 €	2 540,92 €	-50,28 €	-2%
	435 437,63 €	378 081,51 €	-57 356,12 €	-15%



Les travaux réalisés en 2019

- Première phase de changement des baies vitrées de la gendarmerie de Bourgtheroulde
- Travaux de rénovation pour la venue du Président de la République au Gymnase Benedetti
- Création du pôle mécanique aux services techniques de Bourg Achard
- Aménagement du local de la poterie pour mise en place d'un réfectoire sur le site de Bourgtheroulde
- Première phase de remplacement des rampes d'éclairage de la RPA (passage en LED) et installation de radiateurs à fluide caloporteur pour faire des économies de consommation d'énergie
- Continuité de la rénovation des appartements sur le site de la RPA
- Coordination des différents déménagements (suppression du site administratif de Fouqueville et installation sur les sites administratifs de Bourgtheroulde et Bourg Achard)
- Installation d'une alarme anti intrusion sur le site du Moulin Amour
- Remplacement complet du réseau de bouclage de l'eau chaude sur le Gymnase Gachassin



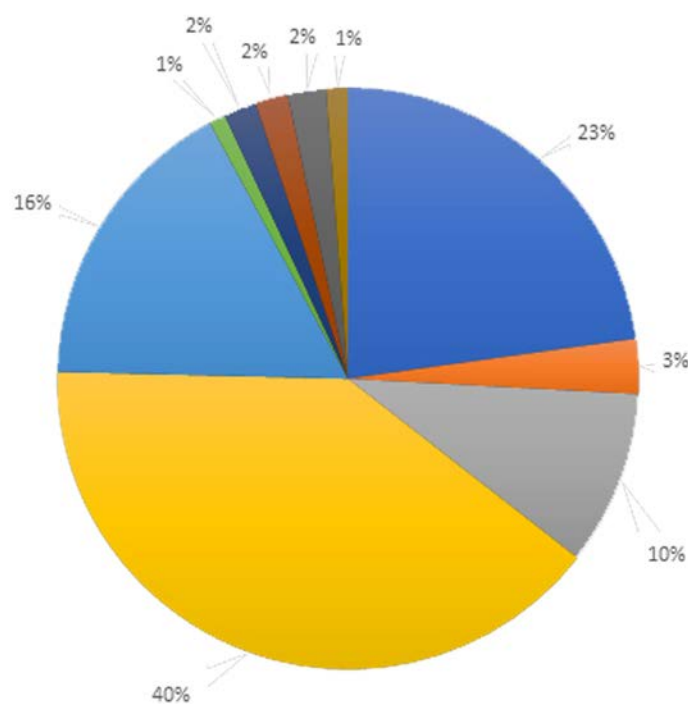
Répartition des demandes d'interventions par site

Sur l'année 2019, nous avons comptabilisé **328 demandes d'interventions** des différents services.

Il apparaît à la vue de ce graphique que 40% des interventions sont dédiées à la résidence pour personnes âgées pour laquelle nous pouvons louer un ensemble de 61 logements T1 bis et 10 logements T2.

Cette structure, qui a été ouverte le 01/05/ 1989, est gérée jusqu'en 2014 par Eure habitat, puis a été rachetée en mars 2014 par l'ancienne CC de Bourgtheroulde.

Elle n'a quasiment pas connu de rénovation depuis sa création en 1989.



enfance : 75	GITE : 10	administratif : 32	RPA : 131
complexe sportif : 55	Moulin Amour : 3	Maison de la terre : 6	CMPP : 6

Urbanisme, habitat, foncier, aménagement

Gestion du personnel

L'organisation du service a été modifiée suite au départ de Mme Caroline LEHOUX au 1er juin 2019. La reprise de la direction globale du service est assurée par Mme Leila ALAOUI-LEGOFF.

D'autres mouvements du personnel ont eu lieu cette année :

- Intégration de Mme Laëtitia DELATRE en qualité d'instructeur du droit des sols en mai 2019
- Intégration de M. Benjamin TRAVAILLE en qualité de chargé de mission « Planification » le 1er septembre 2019
- Intégration de Mme Marie-Laure BENOIT en qualité d'assistante du service au 1er septembre 2019

De plus, le service urbanisme a déménagé en juillet dans les bâtiments de la délégation cadre de vie située au Logis à Grand Bourgtheroulde.

Bilan du pôle d'instruction Communautaire

Le pôle d'instruction enregistre un nombre de

595 dossiers traités sur l'année 2019 soit 437 équivalents permis de construire.

Le service a organisé **180 rendez-vous**, soit à l'initiative du pétitionnaire ou de la commune, en amont du dépôt du dossier évitant ainsi les demandes de pièces complémentaires ou les refus.

Plus de 750 appels (pétitionnaires, Mairies, constructeurs et autres) ont été effectués ainsi que nombreux courriels, ce qui représente pour le service une gestion du temps en proximité avec les communes et les administrés. Cela permet également d'éviter des formalités plus lourdes et une souplesse dans le travail.

La refacturation aux communes s'élève à 76 439.50 € pour l'année 2019.



Planification

Les procédures d'évolution des documents d'urbanisme engagées

- Élaboration du PLU de Sainte Opportune la Mare -phase d'avis PPA suite à l'arrêt
- Élaboration du PLU de Saint Ouen de Pontcheuil -contact avec la Mairie pour la reprise de procédure
- Élaboration du PLU de Saint Ouen de Thouberville -phase réglementaire – élaboration du plan de zonage et du règlement écrit
- Mise en compatibilité du PLU de Bourneville Sainte Croix -déclaration de projet et évaluation environnementale
- Mise en compatibilité du PLU de Bourg-Achard – élaboration du projet en fonction du projet lycée avec la Région
- Élaboration de la carte communale de Saint Léger du Gennetey -approbation de la carte
- Modification du PLU de Saint Pierre du Bosguérard -approbation en avril 2019

Bilan du SCoT

Le SCoT est une orientation générale sur le territoire, celui-ci a été approuvé le 4 mars 2014, et son bilan devait être réalisé avant le 3 mars 2020. **2 copils** et **1 atelier d'échanges** ont été réalisés en 2019 ; le bureau d'étude a proposé une révision partielle pour la mise en compatibilité avec les évolutions du territoire. Ce bilan a été mené par le bureau d'étude VE2A pour un montant de 22 500 € HT.

PLUi

Le PLUi est non seulement un document réglementaire pour l'instruction des autorisations d'urbanisme mais c'est surtout un document stratégique d'aménagement à l'échelle de l'intercommunalité.



Calendrier de prescription

En premier lieu : le recrutement d'un cabinet d'études spécialisé en urbanisme, l'AURH puis d'un conseiller juridique, M Vincent LEGRAND ont été effectués en juillet 2019

Lors du 4ème trimestre 2019 : des COTECH et COPIL sont mis en place afin de définir les objectifs, la gouvernance politique et technique, les modalités de concertation et de collaboration tout au long de la procédure

Une réunion de présentation des enjeux de l'élaboration du PLUi a eu lieu le 10 octobre 2019 pour les élus et techniciens de la collectivité Roumois Seine ainsi que les secrétaires de Mairies avec un rappel sur les objectifs à tenir

Des visites du territoire Roumois Seine ont été programmées sous forme d'ateliers :

Le 23 octobre 2019 :

Aménagements des zones d'activités de BOURG-ACHARD et d'HONGUEMARE GUENOUVILLE qui est une entrée du territoire

Architecture d'un centre-ville et d'une zone d'activités développée aux abords d'une départementale sur la commune de ST OUEN DE THOUBERVILLE

Découverte du bord de Seine en passant par la Commune de CAUMONT et MAUNY

Remontée de la vallée de Seine et arrêt au Gîte de Groupe du Panorama de la Communauté de Communes Roumois Seine situé sur la Commune de BARNEVILLE SUR SEINE

Le 13 novembre 2019 :

Thématique de l'accessibilité, stationnement et réhabilitation de la Gare de THUIT HEBERT à GRAND BOURGTHEROULDE

Thème sur le ruissellement Commune de ST DENIS DES MONTS

Configuration de l'amélioration d'un centre bourg et d'une circulation périphérique sur une voie départementale pour la Commune de BOSROUMOIS. Réglementer la signalétique publicitaire sur la Commune de ST OUEN DU TILLEUL qui est la porte d'entrée de la Commune d'Elbeuf

Zone artisanale de la Commune du THUIT DE L'OISON

Acquisition de terrain « nouvelle ville » de ST PIERRE DES FLEURS et visite touristique de la vallée de l'oison

Arrêt au Moulin Amour à ST OUEN DE PONTCHEUIL



Le 19 novembre 2019 :

Les communes très rurales se trouvant en périphérie de la RD 675 pour les Communes d'ETURQUERAYE et d'ETREVILLE

Présentation du développement modéré d'un centre bourg, porte d'entrée du marais vernier et de la Grand Mare sur la Commune de STE OPPORTUNE LA MARE

Découverte touristique de la « route des chaumières » qui traverse respectivement VIEUX PORT et AIZIER

Remontée de la vallée en direction de la commune de TOCQUEVILLE et de la Commune de BOURNEVILLE SAINTE CROIX avec en périphérie l'ouverture d'une ZAC

Le dernier arrêt a été la Commune de VALLETOT qui se trouve au carrefour de la RD 675 et RD 89

Enfin, une grande réunion des élus Communautaires et Communaux a été organisée **le 30 novembre 2019** pour que les élus élaborent tous ensemble la délibération de prescription du PLUi – **plus d'une centaine de personnes était présente à la réunion.**

La délibération a été présentée lors de la **séance du 19 décembre 2019** pour la prescription du PLUi avec définition des objectifs poursuivis et la définition des modalités de collaboration avec les Communes membres et de la concertation auprès du public. **Le vote a eu lieu à l'unanimité.**



Habitat

Depuis le mois de septembre 2019, les permanences espace info énergie SOLIHA ont été centralisées sur la commune de Grand-Bourgtheroulde chaque 2ème mercredi de chaque mois. 23 particuliers ont été accueillis lors de cette période soit une augmentation de 25% des contacts sur ces rendez-vous personnalisés par rapport à l'année précédente.

Le technicien Info Energie accompagne les particuliers et les collectivités dans leurs projets d'amélioration de logement en lien avec la rénovation énergétique, l'adaptation pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées et de lutter contre l'habitat indigne.

Les permanences ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) ont toujours lieu dans une annexe de la Commune de Bourg-Achard : informations des usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logements qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers du projet d'accession à la propriété.

Le Programme d'intérêt Général porté initialement par l'ancienne collectivité de la CC de Quillebeuf est en cours de clôture et des aides sont encore versées aux propriétaires privés qui ont effectué la demande pour l'amélioration de leur logement. Cette démarche a permis d'apporter des aides en vue de lutter contre l'habitat indigne et dégradé.

L'intérêt communautaire en matière d'habitat et de logement a été redéfini dans le cadre de la modification des statuts de la CC Roumois Seine.

Foncier

Le service urbanisme a relancé l'observatoire foncier. Au préalable, la convention ne couvrait qu'une partie du territoire de Roumois Seine. Afin d'harmoniser les méthodes de travail et surtout d'optimiser les questions d'expertises foncières, il a été décidé d'étendre la convention initiale sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité.

La SAFER a pour compétence de réaliser des opérations d'aménagement foncier, de mise en valeur agricole, forestière et rurale, de protection de l'environnement, et de concourir au développement du territoire rural et périurbain, en prenant en compte les besoins fonciers des agriculteurs et ceux de la collectivité.

Cette convention permet l'approche à l'observatoire des mutations foncières par le logiciel VIGIFONCIER ce qui permet à la collectivité d'avoir accès :

- Aux Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)
- De solliciter l'intervention de la SAFER de manière plus précise
- Et d'avoir l'information sur le territoire en temps réel de l'espace non urbanisé

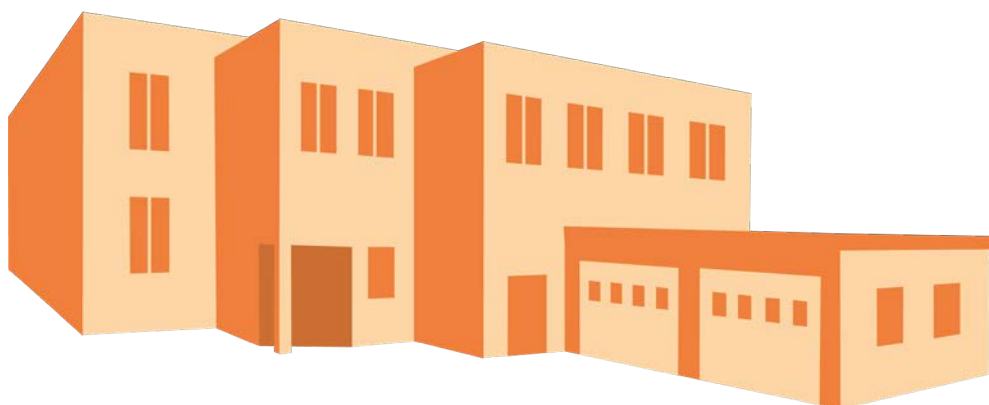


Aménagement

Le service urbanisme est intervenu dans de nombreux projets du territoire, que ce soit pour des projets de professionnels ou plus structurants pour le territoire.

- Mise en cohérence d'une approche de gestion du risque pour les cavités souterraines, les inondations et la défense incendie
- Intervention à la demande des élus pour l'aménagement de lotissement, problème d'accès et amélioration du cadre paysager
- Intervention en lien avec l'ensemble des services techniques au travers des compétences exercées par Roumois Seine (ruissellement, assainissement, voirie, gestion des déchets...)
- En lien avec les zones d'activités économiques, le service est intervenu sur la préparation des permis de construire pour les pétitionnaires ainsi que la Communauté de Communes Roumois Seine

Au travers de ces différentes actions, l'objectif du service est de mettre en place une cohérence sur l'ensemble du territoire des projets de construction.



Voirie

En régie

14 agents répartis sur 3 pôles techniques

veillent au maintien du cadre de vie des 40 communes de la Communauté de Communes Roumois Seine. Les agents techniques interviennent auprès des différents services proposés par Roumois Seine :

Service voirie

- Gestion des voiries communautaires (réparations, entretiens et créations)
- Gestion de l'entretien des espaces verts (tontes, élagage et fauchage)

Quelques exemples d'interventions

Renforcement des accotements
Création de voirie
Dérasement des accotements
Inondation
Arbre tombé sur la voirie
Nettoyage de voirie
Maintien et pose de signalisation routière
Entretien ponctuel de voirie



Service ruissellement (curages et créations de fossés)

Rue de la Mairie VOISCREVILLE – Station d'épuration BOISSEY LE CHATEL – rue Queue Bourguignon Bourgheroulde

Service déchets

Distributions de bacs et créations de plateformes « Points d'Apports Volontaires »

Service « foires et fêtes »

Livraisons et montages de matériels pour les manifestations communales et associatives

Service enfance

Livraisons et installations des campements pour les accueils de loisirs

Services administratifs Déménagements internes



Le service voirie en CHIFFRES

« Grandes activités » des agents techniques

Viabilité hivernale : elle s'étend sur 2 périodes dans l'année avec pour consommation en sel :
De janvier à mars 2019 : 150T de sel / Décembre 2019 : 60T de sel

Espaces verts :

→ Le fauchage est réalisé sur 2 périodes de l'année : mai-juin et septembre-octobre sur environ 650 km de voirie

→ Les tontes sont réalisées d'avril à octobre de façon régulière sur 20 sites représentant 13 hectares

→ Elagage et débroussaillage des chemins de randonnée communautaires

Foire et fêtes :

- 66 livraisons, montages et démontages sur le pôle de Bourgtheroulde/Amfreville

- 30 livraisons et reprises sur le pôle de St Aubin sur Quillebeuf

Service Déchets : représente 700h au total sur l'année 2019

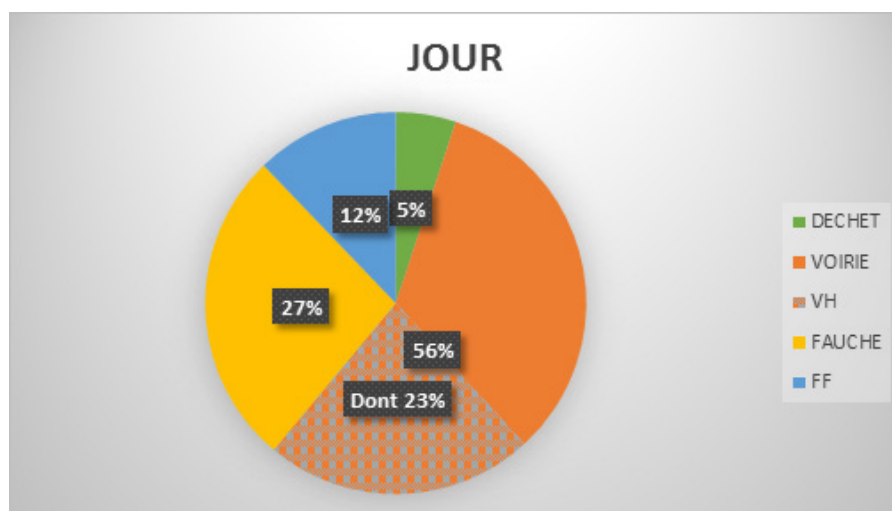
Travaux divers de voirie :

Entretien de voirie : consommation annuelle des matériaux consacrés à :

- Réparations ponctuelles (nids de poule) : 288 tonnes d'enrobés à froid

- PATA (gravillonnage) : émulsion : 30 tonnes / gravillon : 200 tonnes

- Renforcement des accotements : matériaux de remblais 0/31.5 : 220 tonnes



Répartition des activités sur l'année

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
FOIRE ET FETE												
DZCHETS												
FAUCHAGE												
TONTES												
VH												
RESTE												



Les secteurs

St Aubin sur Quillebeuf

Chef d'équipe : Lionel PORET

L'équipe : 3 agents

Matériel : 1 tractopelle

1 lame de dérasement

2 tracteurs épareuse

1 saleuse 1 lame de déneigement

Bourg Achard

Chef d'équipe : Jacky BOULETS

L'équipe : 3 agents

Matériel : 1 tractopelle

1 tracteur balais

1 camion grue

1 lame de dérasement

2 tracteurs épareuse

1 saleuse 1 lame de déneigement

1 cylindre compacteur

1 P.A.T.A (gravillonnage=émulsion)

Bourgtheroulde

Chef d'équipe : Gilles GREMONT

L'équipe : 3 agents

Matériel : 1 tractopelle

2 tracteurs épareuse

1 tracteur balais

1 saleuse 1 lame de déneigement

1 camion grue

Amfreville

Chef d'équipe : Gilles GREMONT

L'équipe : 2 agents

Matériel : 1 tracteur chargeur

1 tracteur balais

1 tracteur épareuse

1 saleuse 1 lame de déneigement

1 cylindre compacteur

Travaux

- **St Ouen du Tilleul, rue Boieldieu :**
270 m² de rénovation de tapis en novembre 2019
- **Thuit de l'Oison, rue Plantefol :**
537 m² de rénovation de tapis en novembre 2019
- **Thénouville, Route de Bourg Achard à Bosc Regnault en roumois :** dans le cadre des travaux de ruissellement, une traversée de voirie a été réalisée pour créer un débit de fuite de la mare
- **Thénouville, impasse de la Mare au Theillement:** dans le cadre des travaux de ruissellement, 90 ml de caniveaux ont été posés ainsi qu'une rénovation de 410 m² de tapis d'enrobés dans le but de rediriger les eaux de ruissellement vers une mare
- **St Denis des Monts, chemin du Ruet :** dans le cadre de travaux de ruissellement, 60 m² de tapis d'enrobés ont été rénovés afin de créer un passage à guet des eaux de ruissellement



SIG et bureau d'étude



Pour une meilleure communication et promotion du territoire

Le service SIG et bureau d'études, récemment créé en septembre 2019, est constitué d'un seul agent : une responsable de service, chargée de mettre en place le Système d'Information Géographique (SIG) de la Communauté de Communes Roumois Seine.

Contexte et objectifs à la mise en place du SIG

La Communauté de Communes Roumois Seine opte pour la mise en place d'un SIG à partir du contexte suivant :

➤ A partir de la convention de rétrocession de données, notamment des fichiers MAJIC, entre la Communauté de Communes Roumois Seine et le service SIG du Département de l'Eure. Ces fichiers regroupent les éléments suivants : le descriptif des propriétaires, des propriétés non bâties et bâties, et des propriétés divisées en lot.

➤ A partir d'une collaboration entre la Communauté de Communes Roumois Seine et GéoNORMANDIE (plateforme internet de données géographiques), pour une mutualisation des données géographiques entre les services publics et la région normande, elle-même en partenariat avec la CRIGE (Coordination Régionale de l'Information Géographique en Normandie).

➤ A partir de la mise à disposition des données de l'INSEE, grâce auquel le service SIG peut réaliser des cartographies à thème comme : l'évolution de la population, la mobilité et les transports, l'habitat et la construction, les structures publics, l'emploi ou encore l'énergie et le climat.

➤ A partir de la mise à disposition de données géographiques du GEOPORTAIL de l'urbanisme du ministère du logement et de l'habitat, par le biais d'une cartographie interactive sur internet : permettant la consultation du cadastre et des documents d'urbanisme. Le tout en partenariat avec l'IGN (Institut National de l'Information Géographique et Forestière).

➤ A partir de plusieurs conventions cartographiques, signées entre la Communauté de Communes Roumois Seine et de grands organismes tels que : ENEDIS, GRDF, le SERPN et la Fédération Française de Randonnées. Ainsi, le service SIG a la capacité de géo référencer la plupart des réseaux souterrains (électrique, gaz, eaux usées et pluviales), ainsi que tous ses chemins de randonnées.



Ainsi, après avoir procédé à une étude de faisabilité, en réalisant un diagnostic de l'existant et une analyse des besoins au sein des services, les objectifs suivants ont été déterminés :

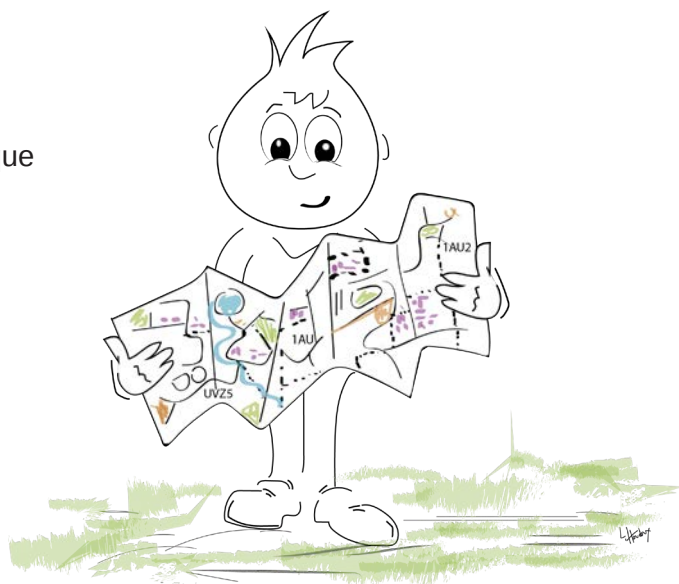
- Créer une base de données cartographiques unique, favorisant la transversalité et le partage de l'information entre les services, optimisant ainsi leur travail.
- Permettre aux communes membres et à leurs services de bénéficier du matériel et des données nécessaires pour une meilleure connaissance du territoire.
- Faciliter la prise de décision pour les élus (analyses, études et simulations de scénarios).
- Promouvoir une meilleure communication et le territoire.

Pour répondre pleinement à ces objectifs, le service SIG opte pour un outil qui permet :

- Dans un premier temps, la consultation des plans cadastraux et à leur matrice associée.
- Dans un second temps, l'évolution vers une cartographie de plus grande précision au niveau du patrimoine bâti et non bâti, notamment des relevés de terrain en fonction des travaux effectués sur les communes.
- Au final, la centralisation des données de tous les services de la Communauté de Communes, pour une meilleure gestion et analyse de l'existant, sur fond cartographique.

Bilan 2019 en quelques chiffres

- 4** importantes études de développement économique
- 4** signatures de convention cartographique
- 40** bases de données constituées et mises à jour
- 70** cartographies thématiques
- 1** projet d'automatisation de réponse aux DT-DICT en lien avec le SIG



Déchets

Le Service déchets a pour mission principale d'assurer la compétence «pré collecte» et «collecte» des déchets ménagers et assimilés pour le compte des communes membres de l'EPCI.

Pré collecte des Ordures Ménagères et Assimilées

La pré collecte réunit toutes les opérations d'évacuation des déchets depuis leur lieu de production jusqu'à leur prise en charge par le service d'enlèvement (« le ramassage »). Pour la Communauté de Communes, il s'agit de la mise à disposition des contenants aux usagers : bacs roulants et sacs jaunes.

Les bacs : la capacité des bacs est définie en fonction du nombre de personnes au foyer :

	1 à 3 personnes	4 personnes et plus
Bac dédié aux ordures ménagères (couverture verte)	140 l	240 l
Bac dédié aux déchets valorisables (couverture jaune)	240 l	



Pour les professionnels, la Communauté de Communes propose également des bacs entre 360 et 660 litres. Cette année, un budget d'investissement de **70 000 €** a permis d'acquérir des bacs et doter les usagers qui étaient en attente depuis plusieurs mois ; les mairies ont apporté leur collaboration à la distribution.

Voici la désignation du matériel acheté :

Usage	capacité	quantité
Ordures ménagères (bacs pucés)	240 l	550
	360 l	52
	660 l	5
Déchets valorisables	240 l	1011
	360 l	42
	660 l	17

Les sacs de tri : ils sont utilisés pour présenter les déchets valorisables sur les seules communes de l'ex-territoire Roumois-Nord, non équipées en bacs ; les mairies en assurent la distribution à leurs administrés.

Nous contrôlons le rythme de dotation qui est fixé à **un rouleau de 20 sacs de 100 litres par trimestre pour chaque foyer.**

Les sacs de tri : ils sont utilisés pour présenter les déchets valorisables sur les seules communes de l'ex-territoire Roumois-Nord, non équipées en bacs ; les mairies en assurent la distribution à leurs administrés. Nous contrôlons le rythme de dotation qui est fixé à **un rouleau de 20 sacs de 100 litres par trimestre pour chaque foyer.**

Collecte des Ordures Ménagères et Assimilées

La Communauté de Communes Roumois Seine assure la coordination du Groupement de commande des territoires de la Communauté de Communes Roumois Seine, de l'ex-Intercom du Pays Brionnais et l'ex-Communauté de Communes Val de Risle.

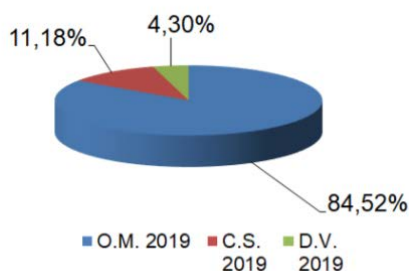
Pour l'ensemble de ces communes, la société DERICHEBOURG a collecté :

14 615 tonnes d'Ordures Ménagères résiduelles (- 1.59 % par rapport à 2018)

1 934 tonnes d'emballages ménagers ont été collectées (- 14.73 % par rapport à 2018)

Sur les communes de Bosnormand et Saint-Ouen-du Tilleul, 744 tonnes de déchets verts ont également été collectées en porte à porte (- 23.49 % par rapport à 2018).

Répartition des gisements - 2019



Au total, le prestataire a procédé à **3 067 vidages** pour un temps moyen de collecte de 8.48 h par tournée. Dans le cadre des 26 circuits de collecte (16 pour le seul territoire de Roumois Seine), 288 072 kilomètres ont été parcourus pour une consommation totale de 215 261 litres de carburant.

Remontées d'informations quotidiennes

Pour une parfaite connaissance des problèmes rencontrés sur le terrain, le prestataire transmet chaque jour à la collectivité un fichier de « remontées d'informations » qui reprend l'ensemble des anomalies détectées en collecte par les équipages ; ces informations sont retransmises aux communes.

Ainsi, **3 483 signalements ont été formulés en 2019** dont 3 243 liés à des refus de collecte (1 388 en 2018) et 240 à des problèmes techniques - nécessités d'élagage, stationnements gênants, pannes de véhicules... (472 en 2018).

Cette évolution, largement en augmentation, est liée à la volonté d'améliorer la qualité des collectes : nous avons demandé au prestataire d'être plus vigilant sur les déchets présentés et nous avons donné l'instruction d'émettre des refus de collecte en cas d'erreur.

LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI*

Depuis novembre 2017

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE, BRIQUES ALIMENTAIRES, EMBALLAGES EN MÉTAL*



SAC OU BAC JAUNE

TOUS LES PAPIERS ET CARTONNETTES



Attention, les gros cartons bruns sont à mixer à la déchetterie ou dans la colonne dédiée.



COLONNE D'APPORT VOLONTAIRE

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE



COLONNE D'APPORT VOLONTAIRE

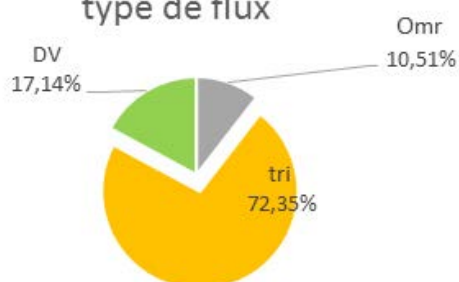
* Toutes les consignes de tri sur www.sdomode.fr

De même, dès lors que nous avons un usager au téléphone, les consignes du tri lui étaient expliquées et nous relevions son adresse mail pour lui envoyer la bannière du SDOMODE.

Refus de collecte

L'analyse des causes de refus de collecte nous permet de dresser les tableaux suivants :

refus de collecte selon le type de flux



Causes des refus



Suivi des réclamations

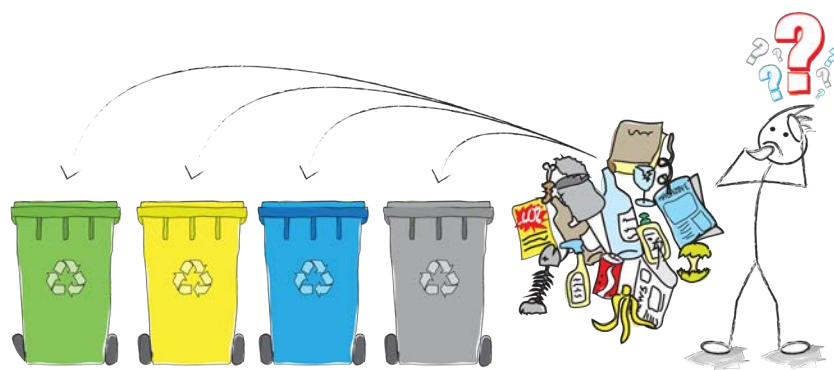
Les réclamations des usagers sont envoyées au prestataire par la plateforme d'échange afin qu'une réponse soit apportée dans les meilleurs délais. 194 réclamations ont été reçues dans le service et traitées (non collecte, casse de bac, défaut de propreté, comportement inapproprié).

Collecte (hors OMA) et traitement des Déchets Ménagers et Assimilés

Ces missions sont assurées par le Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure (SDOMODE). Les tonnages relevés sur le territoire Roumois Seine pour l'année 2019 n'ont pas encore été transmis par le SDOMODE.

Points d'Apport Volontaire

Au 31 décembre 2019, nous recensons 143 points d'apport volontaire sur tout le territoire. Des conventions tripartites ont été rédigées entre la Communauté de Communes, les communes et le SDOMODE. Elles ont pour but de préciser les modalités du partenariat pour l'occupation du domaine public communal dédié aux P.A.V., à la mise en place, au ramassage et à l'entretien des colonnes d'apport volontaire apposées à ces emplacements.



Vente de composteurs

La Communauté de Communes met à disposition des usagers des composteurs en chêne (vendus à l'unité) ou en sapin (vendus par lot de 2).

En 2019, 103 composteurs ont été facturés, dont 8 lots de 2 composteurs sapin et 95 composteurs en chêne.

Lors de la commission d'élus du 19 mars 2019, un avis favorable a été émis pour que les communes disposent gracieusement de composteurs en sapin afin de satisfaire les besoins des services techniques (cimetière par exemple) ou des écoles.

Le service « déchets » en chiffres

Pour l'année 2019, le service a comptabilisé 2 811 communications téléphoniques ; ces appels avaient pour objet des demandes de dotation en bacs ou en composteurs, des problèmes et refus de collecte, des demandes liées aux bacs (étiquettes, échange, déclaration de vol, réparation...), des renseignements concernant le dépôt d'amiante, la fiscalité...

De nombreuses interventions sur site ont enfin été effectuées pour sensibiliser et communiquer autour des consignes de tri ou pour solutionner un problème lié à la collecte. Quatre commissions d'élus ont été organisées et 18 délibérations ont été prises, concernant le service.

Règlement de collecte

Le règlement de pré-collecte et collecte des Ordures Ménagères et Assimilées adopté en 2018 par le Conseil communautaire a fait l'objet d'une modification.

Les modifications portent sur l'évolution du territoire, la grille tarifaire de facturations des bacs, les caractéristiques techniques lors des aménagements fonciers et l'organisation des collectes en circonstances exceptionnelles.

Matrice des coûts

La matrice des coûts de l'année 2018 a été renseignée sur l'outil « Sinoë » et validée par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) permettant de détailler, pour chaque flux de déchets, les charges et produits associés afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Il s'agit d'une comptabilité analytique permettant de comparer les résultats de notre collectivité à ceux d'autres collectivités présentant les mêmes caractéristiques démographiques et territoriales. Cet outil d'aide à la prise de décision permet d'identifier les pistes d'optimisation et de maîtrise des coûts et d'orienter la communication faite auprès des usagers.

Avis d'urbanisme

Dans le cadre de l'instruction des demandes d'urbanisme, le service « Déchets » apporte un avis technique. Cet avis permet de vérifier la compatibilité des projets des pétitionnaires avec la collecte en porte à porte des Ordures Ménagères et Assimilées. Le cas échéant, une solution est étudiée pour que le service puisse être effectué dans les meilleures conditions possibles. En 2019, 337 expertises ont été réalisées.

Les agents du service

Le poste de responsable du service a été tenu par M. Thomas Faucon jusqu'au 31 août 2019. Mme Nelly Delarue a été nommée à ce poste au 1er septembre 2019 ; elle occupait au préalable le poste de gestionnaire.

Le poste d'assistante du service a été tenu par Mme Sabrina Guérin jusqu'au 31 janvier 2019 ; elle a été remplacée le 17 février 2019 par Mme Carole Sauvage.

La fonction d'ambassadrice du tri est exercée par Mme Carole Sauvage qui a suivi une formation organisée par CITEO. Elle a donc acquis les méthodes pour informer la population des bons gestes de tri des déchets afin d'améliorer la collecte. Elle va exercer une communication de proximité, réaliser des animations en milieu scolaire et contrôler la qualité des collectes afin de vérifier la conformité des règles du tri.



Assainissement

Assainissement collectif

🌐 Etude concernant le transfert de compétence

Lors de l'année 2019, l'étude initiée en 2018 concernant les prises de compétence assainissement et eau potable a été achevée.

Tout d'abord, un état des lieux a été présenté aux élus en début d'année et a permis d'aboutir à un diagnostic partagé. Les élus se sont alors réunis deux fois au mois de mai 2019 pour débattre sur un service type et s'accorder en particulier sur :

- l'ampleur des investissements à envisager
- l'organisation du service à envisager
- un coût d'objectif du prix de l'assainissement après présentation de différents scénarios de lissage de la redevance

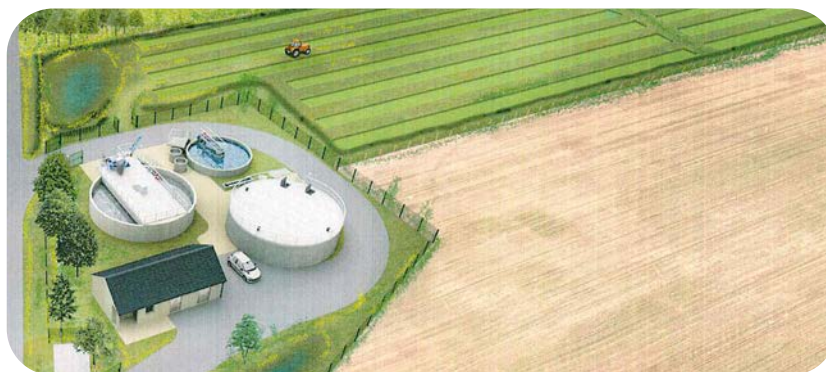
🌐 Autres études en cours

Parallèlement, plusieurs études de diagnostic des systèmes d'assainissement existants ont été menées en 2019 par les communes de Bourg Achard, Boisse-le-Châtel, Grand Bourghtheroulde, Saint Ouen de Thouberville ainsi que par le SITEUR.

Ces études, auxquelles la Communauté de Communes a été associée, ont permis d'identifier les besoins en investissements qui ont ainsi été pris en compte dans les conclusions de l'étude de prise de compétence.

🌐 Investissements en cours

Le chantier de construction de la nouvelle station d'épuration de Bourneville Ste Croix, sous maîtrise d'ouvrage intercommunale, a démarré le 11 mars 2019 ce qui permet d'envisager une mise en service de celle-ci au printemps 2020.



Dans un même temps, la Communauté de Communes a été associée à un autre projet de construction de station d'épuration et d'extension de réseaux, sous maîtrise d'ouvrage communale, à Saint Ouen de Thouberville.

🌐 Evolution du périmètre du service

Le territoire sur lequel la Communauté de Communes exerce la compétence assainissement a évolué avec le départ de la commune de Quillebeuf sur Seine au 31 décembre 2018.

Le service ne comptait ainsi plus que **479 abonnés en 2019** au lieu de 911 en 2018.

Assainissement non collectif

Quelques chiffres en 2019

Les techniciens du SPANC ont réalisé :

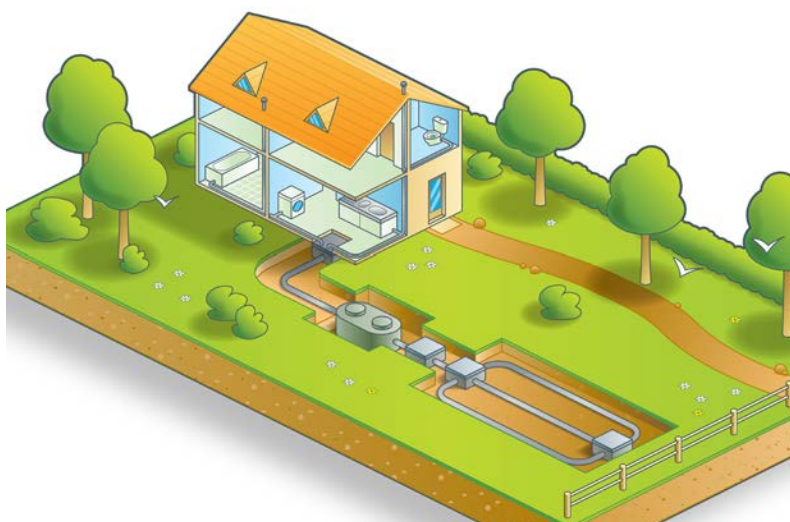
-  **112** contrôles de conception
-  **80** contrôles de réalisation
-  **47** contrôles périodiques de bon fonctionnement des installations
-  **259** contrôles périodiques de bon fonctionnement préalable à une vente

Le service a également été consulté dans le cadre de près de **350 demandes d'autorisation d'urbanisme**.

Dans le cadre de son 11ème programme d'action voté fin 2018, l'Agence de l'Eau a revu ses conditions d'aides financières à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.

Seules les installations situées sur trois communes du territoire de la Communauté de Communes restent éligibles, à savoir Sainte Opportune la Mare, Saint Aubin sur Quillebeuf et Amfreville Saint Amand.

Le service assainissement a en conséquence priorisé ses contrôles périodiques sur ces communes.



Ruissellement - GEMAPI

3 commissions « Ruissellement-GEMAPI » ont été organisées en 2019.

Visites sur site et avis techniques

En 2019, **38 visites de terrain** ont été effectuées suite à des signalements de riverains, d'élus ou d'agents de la collectivité.

Ces visites étaient ponctuelles pour répondre à des problèmes spécifiques rencontrés par des habitants ou globales pour recenser les dysfonctionnements rencontrés à l'échelle d'une commune (Le Thuit de l'Oison, Barneville-sur-Seine...).

Les réponses à ces signalements prennent des formes diverses : communication d'une information technique, intégration du problème dans un programme d'action, rédaction d'une note technique avec proposition d'action, réorientation vers un autre service de la collectivité, réorientation vers un autre maître d'ouvrage, réalisation en régie d'un aménagement...

Ruissellement & urbanisme

Dans le cadre de l'instruction des demandes d'urbanisme, le service « Ruissellement-GEMAPI » apporte un avis technique.

L'expertise qui est faite permet de s'assurer que le projet n'aggrave pas le fonctionnement hydraulique existant. Il s'inscrit dans les actions préventives mises en place par la collectivité pour réduire le risque « inondation » lié aux écoulements superficiels.

Pour l'année 2019, 375 expertises ont été réalisées pour un temps consacré de 95 heures.

Le service est également intervenu dans le cadre de l'élaboration du PLU de Sainte-Opportune-la-Mare sur les aspects de vulnérabilité de la commune vis-à-vis de l'aléa « ruissellement ». Un bureau d'études a ainsi été missionné pour réaliser le plan de zonage.

Travaux liés au ruissellement réalisés en régie par les services techniques

Grand-Bourgtheroulde (route de Rouen) : entretien du fossé d'assainissement pluvial

Dans des conditions d'intervention peu favorables (accès difficile, présence de clôture...), les services de la Communauté de Communes sont intervenus pour procéder au curage d'un fossé d'assainissement pluvial qui traverse une propriété privée.

Ce fossé n'avait pas été curé depuis plus de 35 ans ; cette absence d'entretien était à l'origine de problèmes d'inondation récurrents de cette propriété.

Flancourt-Crescy-en-Roumois : création de deux ouvrages de rétention





- **Thénouville (impasse de la Mare) :**
reprofilage de la voie pour que les écoulements s'effectuent sur la rive opposée aux entrées charretières
- **Thénouville (route de Bourg Achard) :**
création d'un fossé et d'une traversée sous chaussée pour éviter l'inondation de plusieurs habitations
- **Saint-Denis-des-Monts (315 chemin du Ruet) :**
aménagement d'un gué et rehaussement de l'entrée permettant de limiter les inondations de la propriété
- **Saint-Denis-des-Monts (carrefour VC16-VC16E) :**
araselement de l'accotement pour faciliter l'évacuation des écoulements vers le réseau d'assainissement agricole (et limiter l'inondation du carrefour)



🌐 Consultation pour le programme d'études hydrauliques ponctuelles 2019

Une consultation a été lancée pour un programme d'études hydrauliques destiné à résoudre des dysfonctionnements ponctuels signalés sur le territoire et jugés prioritaires en commission ruissellement. Les problèmes concernaient des inondations importantes d'habitations ou de propriétés.

Les communes concernées étaient Bourg-Achard, Caumont, Flancourt-Crescy-en-Roumois, Hauville, la Haye-Aubrée et Voiscreville.

L'objet de cette étude est, dans un premier temps, de dresser un diagnostic précis du fonctionnement hydraulique actuel et d'estimer les volumes et débits ruisselés. Dans un second temps, le bureau d'études doit apporter une solution pérenne aux dysfonctionnements rencontrés en proposant, dans la mesure du possible, des solutions basées préférentiellement sur « l'hydraulique douce » pouvant être mise en œuvre en régie. Les conclusions de cette étude sont attendues courant 2020.

🌐 GEMAPI

La loi attribue la compétence GEMAPI de manière obligatoire aux EPCI depuis le 1er janvier 2018. La Communauté de Communes peut déléguer ou transférer cette compétence à des groupements de collectivités (syndicats mixtes) pour assurer la conception et la réalisation des aménagements à l'échelle des bassins hydrographiquement cohérents.

■ SAGE de la Risle et Charentonne

En 2019, la Communauté de Communes Roumois Seine a validé le principe du portage de l'animation du bassin versant Risle-Charentonne par l'Intercom Bernay Terres de Normandie et sa participation au financement du poste d'animateur.

Pour rappel, les communes appartenant en totalité ou en partie au bassin versant de la Risle sont les suivantes : Trouville-la-Haule, Bourneville-Sainte-Croix, Valletot, Cauverville en Roumois, Etreville, Eturqueraye, Bouquetot, Flancourt-Crescy-en-Roumois, Thénouville, Voiscreville, Boisse-le-Châtel, Saint-Léger-du-Gennetey, Saint-Denis-des-Monts, Les Monts-du-Roumois, Grand-Bourgtheroulde, Bosroumois, Le Thuit de l'Oison, Saint-Pierre-des-Fleurs, Amfreville-Saint-Amand, Saint-Philbert-sur-Boissey.

La part « population-surface » de la Communauté de Communes Roumois Seine s'élève ainsi à **6.41%**.

■ Création du Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande (SMGSN)

Un groupement de commande porté par les Départements de l'Eure et de la Seine Maritime a lancé en 2019 une étude de gouvernance pour la mise en œuvre et la coordination de la GEMAPI à l'échelle de l'axe Seine-Aval normand.

L'objectif de cette étude était d'aboutir à une organisation territoriale cohérente et adaptée à la gestion du fleuve dans les domaines relevant de la GEMAPI et du hors GEMAPI.

Une concertation entre tous les acteurs, dont la Communauté de Communes Roumois Seine, a permis de valider la proposition d'une structuration durable, qui prendrait, dans un premier temps, la forme d'un syndicat de préfiguration de l'Axe Seine normand.

L'objet du Syndicat de Préfiguration est :

- de conduire les études et opérations nécessaires pour permettre l'émergence d'un Syndicat gemapien de plein exercice à l'horizon 2023
- d'élaborer (avec l'appui du Comité d'orientation) et approuver un schéma stratégique de protection contre les inondations et une stratégie de gestion des Milieux Aquatiques pour l'axe Seine Normand
- de définir les modalités du partenariat à construire entre le futur Syndicat de plein exercice et les Grands Ports Maritimes

La Communauté de Communes a activement participé aux démarches administratives (adoption des statuts, passage en CDCI, préparation du règlement intérieur...) et organisationnelles (moyens humains, mise en place des différentes instances, mise en commun des données et des modalités de fonctionnement entre les structures).

Le Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande (SMGSN) a ainsi été créé le 1er janvier 2020.

■ Convention Fesneau

La Communauté de Communes Roumois Seine a travaillé en partenariat avec les services du Département de la Seine Maritime pour établir une convention (dite Fesneau) permettant l'intervention du Département en matière de Protection contre les Inondations en bordure de Seine au-delà du 1er janvier 2020.



Petite enfance

Le Service Petite Enfance propose **2 modes de garde** :

MODE DE GARDE COLLECTIF : **LES SMA (Structures Multi-Accueils)**

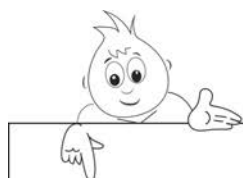


Ces structures ont pour mission d'accueillir de jeunes enfants âgés de 3 mois à 5 ans révolus dans des conditions optimales afin de permettre aux parents de concilier vie professionnelle, familiale et sociale. 2 accueils possibles : Régulier et Occasionnel.

Les équipes éducatives veillent à favoriser le bien-être et le développement des enfants avec bienveillance et en lien avec les familles.

Sur le territoire Roumois Seine, il y a 4 SMA :

Effectifs enfants et agents :



	SMA Bourg Achard	SMA Mons du Roumois	SMA Grand Bourgtheroulde	SMA Saint Ouen de Thouberville
Nb enfants accueillis en 2019	80 enfants dont 65 en régulier	53 enfants dont 33 en régulier	45 enfants dont 33 en régulier	33 enfants dont 28 en régulier
Composition équipe	1 directrice (Puer), 1 adjointe péda (EJE) et 10 agents encadrants	1 directrice EJE et 9 agents encadrants	1 directrice (EJE) et 8 agents encadrants	1 directrice (EJE) et 4 agents encadrants

Au total : 211 enfants accueillis au sein des SMA

4 structures, 4 particularités :

SMA de Bourg Achard : La « Nature » est à l'honneur avec divers temps de découverte de la nature (terre, insectes, feuilles...) et activités avec les éléments de la nature.

SMA de St Ouen de Thouberville : Mise en place de projets qui tournent autour de la communication : garde partagée de la Mascotte, l'armoire à dons, communication gestuelle.

SMA de Bourgtheroulde : La pédagogie dispensée respecte le « tout-petit » en tant qu'individu dans l'expression de ses sentiments. Le soutien à la parentalité rythme le quotidien des équipes. De nombreux projets et sorties sont menés ainsi que des rencontres intergénérationnelles.

SMA des Monts du Roumois : La pédagogie tourne autour de la « motricité libre » : l'enfant est libre de ses mouvements et la communication gestuelle entre autres.

Les temps forts :

- Fermeture de la SMA de Bosroumois et extension de l'agrément de la SMA des Monts du Roumois (33 places)

- Dans tous les SMA, des temps forts sont mis en place comme : Le carnaval, la chasse aux œufs de Pâques, la kermesse, les sorties, la semaine du goût, pique-nique partagé avec les familles et la fête de Noël

Les partenariats :

Des partenariats sont mis en place avec certaines écoles maternelles et certains ALSH pour effectuer des passerelles et ainsi permettre aux enfants de découvrir les lieux qu'ils fréquenteront quand ils quitteront la SMA. Des partenariats sont mis aussi en place avec les RAM (Carnaval, kermesse...), la médiathèque de Bourg Achard, la ludothèque d'Elbeuf, la bibliothèque de Grand Bourgtheroulde et le gymnase de Bosroumois.

MODE D'ACCUEIL INDIVIDUEL (au domicile des assistants maternels)

LES RAM (Relais Assistants Maternels) sont des lieux d'accueil, d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement qui permettent l'accès aux droits pour les familles et les assistants maternels. Ils ont aussi pour fonction l'observatoire sur les conditions d'accueil du jeune enfant et contribue à la professionnalisation des assistants maternels.

Suite aux départs de certaines communes début 2019, les relais de la CDC se sont donc harmonisés en terme de communes, du nombre de professionnels et de bureaux administratifs (CF : tableau ci-dessous) :

	RAM de Saint Ouen de Thouberville	RAM de Grand Bourgtheroulde	RAM de Saint Pierre du Bosguérard
Nb Assistants Maternels	57	78	136
Communes	Bourg Achard, Bosgouët et St Ouen de Thouberville	Grand-Bourgtheroulde, Flacourt-Crescy en Roumois, Honguemare-Guenouville, Le Landin, Barneville sur Seine, La Trinité de Thouberville Caumont et Mauny	St Pierre du Bosguérard, Bosroumois, Thénouville, St Léger du Gennetey, Voiscreville, Boissey-le-Châtel, St Philibert sur Boisse, Les Monts du Roumois, St Ouen du Tilleul, St Pierre des Fleurs, Les Thuit de l'Oison, St Ouen de Poncheuil, Anfreuille et St Denis des Monts
Nombre de professionnels	1 animatrice à 80%	1 animatrice à temps complet	2 animatrices dont 1 à 80%



Soit un total de 271 assistants maternels

Les ateliers d'éveil :

Les ateliers sont des temps destinés à l'accueil de l'enfant accompagné de leur assistant maternel. Ces temps sont animés par les animatrices des RAM ou par des intervenants extérieurs. Pour les enfants, chaque atelier répond à des objectifs en terme de développement sensori-moteur, psycho-affectif et social. Les thématiques proposées restent au plus proche de leur besoin et leur capacité. Pour les assistants maternels, ces temps constituent un espace de professionnalisation propice à l'échange et à l'observation du jeune enfant. Chaque RAM établit son planning d'activités envoyé aux assistants maternels pour inscription.

Les temps forts :

Les temps forts/festifs sont de réels moments de partage (enfants/parents/assistants maternels) et d'échanges autour de la valorisation du métier d'assistant maternel.

Voici quelques exemples de temps forts : Kermesse, Sorties, Carnaval, Spectacle du Relais, Journée Portes Ouvertes, Fête de Noël, le Forum Théâtre...

Les partenariats :

Des relations partenariales intéressantes et constructives se sont mises en place notamment avec la PMI, la médiathèque de Bourg Achard, la bibliothèque de Grand-Bourgtheroulde. Les enfants des SMA sont parfois invités à participer aux ateliers proposés et des temps forts sont mis en place avec les SMA comme par exemple la chasse aux œufs de Pâques, la kermesse...

🌐 Le Guichet Unique et le site « Monenfant.fr »

Il vise à faciliter les démarches des familles en leur évitant d'avoir à réaliser plusieurs demandes d'accueil auprès de différents interlocuteurs (EAJE, assistants maternels...).

La mise en place d'un « guichet unique » pour le traitement des demandes d'accueil permet :

- L'amélioration de la mise en relation de l'offre et de la demande
- La coordination des acteurs pour apporter une réponse aux familles
- L'optimisation de l'offre disponible

Le relais propose également via le site de la CAF Monenfant.fr la mise en ligne des disponibilités des assistants maternels et un service de demande de mode de garde en ligne. Ce site est en cours d'amélioration.

Une plaquette de présentation du Service Petite Enfance est disponible via le site internet de la CC Roumois Seine.



Enfance

Le Service Enfance est l'un des plus gros services de la Communauté de Communes en terme d'agents. Le service s'efforce de répondre aux besoins des usagers. Les accueils de loisirs et accueils périscolaires sont un lieu de détente et de socialisation.

Les objectifs des structures sont :

- Accueillir les enfants en toute sécurité
- Proposer des activités pour éveiller les enfants
- Accompagner les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie
- Développer les fonctions motrices, la créativité et l'imaginaire
- Permettre aux familles de s'investir au sein des accueils



Afin d'atteindre ces objectifs, une équipe très motivée, composée de **2 coordonnateurs, 10 directeurs et plus de 110 animateurs** œuvre afin de proposer des actions de qualité, adaptées à l'enfant, à ses attentes et à ses besoins. Ainsi, tout au long de l'année, les enfants ont pu s'exprimer, partager, apprendre par le biais d'activités sportives, manuelles, artistiques, culturelles, numériques... De plus, de nombreuses actions familles ont été proposées.

27 sites d'accueil périscolaire ouverts tous les jours d'école :

Thuit de l'Oison, Saint Pierre des Fleurs, Amfreville Sainte Amand, Saint Pierre du Bosguérard, Boissey le Châtel, Berville en Roumois, Les Monts du Roumois (Bosguérard-école et Alsh), Grand Bourgtheroulde, Thénouville, Bosroumois, Saint Ouen du Tilleul, Saint Ouen de Thouberville, Caumont, Bosgouët, Honguemare Guenouville, Bourg Achard (les petits loups et espace jeune), Flancourt Crescy en Roumois (école maternelle et école primaire), Bouquetot, Hauville, Etreville, Bourneville, Trouville la Haule, Sainte Opportune la Mare

9 sites d'accueil périscolaire les mercredis :

Thuit de l'Oison, Amfreville Saint Amand, Saint Pierre du Bosguérard, Les Monts du Roumois (Bosguérard), Grand Bourgtheroulde, Bosroumois, Saint Ouen de Thouberville, Bourg Achard (colombier et espace jeune)

8 accueils de loisirs extra-scolaires :

Amfreville Saint Amand, Saint Pierre du Bosguérard, Les Monts du Roumois (Bosguérard), Grand Bourgtheroulde, Bosroumois, Saint Ouen de Thouberville, Bourg Achard (colombier et espace jeune)

Après le départ de nombreuses communes au 31 décembre 2018, le service enfance a dû une nouvelle fois trouver une organisation adaptée aux besoins de la population. Afin de fluidifier la diffusion de l'information et la communication, il a été décidé de proposer un service unique et de ne plus parler de pôle. De plus, l'arrivée de l'ensemble des responsables de la délégation services à la population au sein des communes à Grand Bourgtheroulde a permis d'instaurer des repères pour les agents et les usagers.

Par ailleurs, afin de respecter la réglementation et continuer d'améliorer l'accueil au sein des « gros » périscolaires, des postes d'adjoints périscolaires dans les accueils de plus de 50 enfants ont été créés.

Effectifs des accueils périscolaires (jours d'école) :



Site	Nb d'enfants différents inscrits	Moyenne de fréquentation matin	Moyenne de fréquentation midi	Moyenne de fréquentation soir
Thuit de l'Oison	447	99	212	92
Saint Pierre des Fleurs	227	58	176	53
Amfreville Saint Amand	303	25	87	20
Saint Pierre du Bosguérard	155	38	121	36
Boissey le Châtel	192	42	gestion communale	38
Berville en Roumois	174	27	gestion communale	22
Les Monts du Roumois (école Berville en Roumois)	187	40	gestion communale	
Les Monts du Roumois (école Bosguérard de Marcouville)	78	18	gestion communale	13
Les Monts du Roumois (Alsh)	187		gestion communale	44
Grand Bourgtheroulde	402	134	gestion communale	116
Thénouville	122	23	gestion communale	27
Bosroumois	404	69	gestion communale	90
Saint Ouen du Tilleul	165	45	gestion communale	41
Saint Ouen de Thouberville	303	50	gestion communale	63
Caumont	152	25	gestion communale	46
Bosgouët	64	12	gestion communale	12
Honguemare Guenouville	160	23	gestion communale	37
Bourg Achard Espace jeune	267		gestion communale	41
Bourg Achard Les petits loups	424	74	gestion communale	46
Flancourt Crescy en Roumois (école Epreville)	185	22	gestion communale	22
Flancourt Crescy en Roumois (école Flancourt)	105	32	gestion communale	25
Bouquetot	102	21	gestion communale	24
Hauville	140	30	gestion communale	41
Etreville	137	36	gestion communale	32
Bourneville	115	42	gestion communale	38
Trouville la Haule	69	13	gestion communale	22
Sainte Opportune la Mare	73	22	gestion communale	18

Effectifs des accueils périscolaires (mercredis) :

Site	Nb d'inscriptions dans l'année	Moyenne de fréquentation par mercredi
Thuit de l'Oison	173	60
Amfreville Saint Amand	120	50
Saint Pierre du Bosquerard	77	24
Les Monts du Roumois	246	61
Grand Bourgheroulde	537	106
Bosroumois	339	75
Saint Ouen de Thouberville	345	80
Bourg Achard Colombier	277	40
Bourg Achard Espace jeune	232	52

Moyenne de fréquentation des accueils de loisirs :

	Février	Avril	Juillet	Aout	Toussaint	Noël
Saint Pierre du Bosquerard		27	49	48	42	
Amfreville sainte Amand		37	41		36	18
Bosquerard de Marcouville		42	36	55	42	45
Bosroumois		53	43	75	48	55
Grand Bourgheroulde		67	63	91	74	77
Saint Ouen de Thouberville		42	49	121		55
Bourg-Achard "Le colombier"		25	24		33	32
Bourg-Achard "Espace Jeune"		34	29		76	37



Actions marquantes de l'année

- Color Run : Une course colorée dans laquelle plusieurs accueils de loisirs se sont investis
- De multiples spectacles et temps familles sur différents ALSH et Périscolaires avec des chants, des danses, du cirque, de la magie, de la vidéo, des scénettes, des expositions, des goûters, des petits déjeuners...
- Technocom 2 : 1ère édition à Bourg Achard très appréciée et différente de celle du Thuit de l'Oison
- Octobre Rose : une participation de plusieurs Alsh et Périscolaires qui ont marché, dialogué, réalisé des pâtisseries et des activités qui ont été revendues par une association (cancer du sein) de Bourg Achard
- Participation au Téléthon par le don d'activités réalisées par les enfants
- Temps méridiens : réorganisation des temps méridiens à la charge de Roumois Seine, renforcement de l'encadrement, pointage informatique et manuel, liens entre les écoles, les mairies et création d'outils pédagogiques, qualité éducative...
- Accueils familles « interactifs » sur de multiples accueils de loisirs : affichages photos, intentions éducatives, réaménagement de l'accueil, informations familles...
- Travail en relation avec le projet d'école sur de multiples périscolaires
- Collectes de recyclage sur plusieurs sites (bouchons, stylos, gourdes à boire, papier...). Sensibilisation des enfants au recyclage et au tri sélectif
- Mise en place et participation au marché de Noël au sein des communes ou des écoles
- De nombreux partenariats : MFR, Unicef, Communauté de Communes aux alentours, Médiathèque...
- Veillée des vendredis soirs au périscolaire de Bourgheroulde, le vendredi soir avant chaque vacances (Veillée Hollywood, Noël, disco, enquête policière...)

Bilan séjours Enfance 2019

3 semaines de séjours

3 destinations : Camping Municipal d'Honfleur ; Base de loisirs de Brionne ; Equitation (Thierville)

10 départs (8 séjours de 5 jours et 2 séjours de 3 jours). Au vu de la canicule, 2 séjours de 5 jours ont dû être écourtés

148 places ouvertes. Pour répondre aux besoins des familles, le nombre de places par séjour a été augmenté, ce qui a permis de faire partir **165 enfants**.

Mise en place de deux réunions d'information familles ainsi qu'une soirée présentation des séjours sous forme de projection vidéo et photo suivi d'un pot famille.



Jeunesse

Le Service Jeunesse a été séparé de l'Enfance suite à la fusion des communautés de communes en 2017. Les actions jeunesse étant très disparates d'un ex territoire à un autre, il était bien plus simple d'harmoniser les pratiques en cloisonnant ce service qui s'efforce de répondre aux besoins, souhaits et projets des jeunes. Les accueils jeunes sont des lieux d'écoute, de conseil, de projet et de socialisation.

Les objectifs des structures sont :

- Permettre aux jeunes de se retrouver dans un lieu sécurisé
- Proposer des actions adaptées aux publics
- Permettre aux jeunes de créer des projets structurants
- Permettre aux jeunes d'avoir un lieu d'écoute et de soutien



L'équipe est composée d'1 coordonnateur, d'1 directrice multisite et de 3 référents jeunesse ayant tenté de multiples fonctionnements et actions afin de définir les besoins des jeunes et des familles du territoire.

3 sites d'accueil ouverts tous les mercredis, vacances (hors Noël et 15 premiers jours d'août), ponctuellement les vendredis et samedis : **Thuit de l'Oison / Les Monts du Roumois / Bourg Achard**
2 collèges au sein desquels l'équipe intervient : **Grand Bourgtheroulde / Bourg Achard**

L'année 2019 a été l'année des premiers bilans vis-à-vis de l'ensemble des actions testées de 2017 à 2019 et une nouvelle définition par les élus des axes déterminés par la démarche PEL. Par ailleurs, l'équipe jeunesse ayant perdu 2 référents avec le départ des communes, il a fallu de nouveau réorganiser le service. Par ailleurs, le départ du coordinateur jeunesse en septembre 2019 a eu pour conséquence la nouvelle fusion du Service Enfance et Jeunesse. Beaucoup de nouveaux changements s'opéreront donc au 1er Janvier 2020.



Les accueils jeunes

Les atouts : Les encadrants sont en adéquation avec les objectifs du service jeunesse. La communication s'améliore de session en session et le bouche à oreille des jeunes fonctionne de mieux en mieux. L'intégration des référents dans les collèges est un succès. Il faudra ensuite faire évoluer le dispositif d'intervention.

Les freins : La tarification famille a pu être un frein dans un premier temps mais les vacances permettent de constater que les jeunes sont toujours au rendez-vous. Néanmoins, le contexte budgétaire limite et réduit les propositions d'actions qui pouvaient être faites dans le passé.

Les opportunités : La volonté politique d'accueillir les jeunes du territoire est fortement confirmée par le biais de la démarche PEL. La réduction du périmètre intercommunal suite au départ des communes permet aujourd'hui de fusionner le Service avec l'Enfance, permettant de recréer des passerelles d'accueil afin de répondre aux besoins des familles et des jeunes.

Les actions 16 à 25 ans : L'année 2019 n'a pas permis de travailler fortement sur cet axe. Néanmoins, un travail avec le PIJ et la CAF est en cours d'élaboration et verra le jour en 2020.

Les faits marquants de l'année : **Mud'Warrior** : Parcours sportif collaboratif, inter jeunes, inter territoires (avec Le Neubourg et Pont Audemer)

«Total Wipeout» : Location de structures gonflables pour parcours sportif collaboratif entre les différents accueils ados et enfance

Technocom 2 à Bourg Achard : Implication d'un petit groupe d'ados pour la mise en place et l'installation. Les jeunes ont été filmés et l'un d'entre eux a été interviewé par France 3. Le public ados est ultra connecté
Projet lié à l'éducation, au développement durable en partenariat avec le collège de Bourg Achard : 2 visites à la ferme bio des Rufaux à Bouquetot

Journée thématique «manger, bouger» : Sortie vélo à la ferme des Rufaux, tour de la ferme, explication concrète de la permaculture, présentation de ce qui a poussé et produits de saison. Repas local bio et de saison à la ferme

1ère mise en place d'un séjour commun au secteur jeunesse : Camp ados à Mers-les-Bains

Séjours : 3 semaines de séjours à Mers-les-Bains / 48 places ouvertes, **48 jeunes partis**



Les projets

Le Projet Educatif Local

Au cours de l'année 2019, le territoire Roumois Seine s'est pleinement impliqué dans son nouveau Projet Educatif Local. Véritable outil de définition d'une nouvelle politique éducative à l'échelle de la collectivité, il a, durant toute une année, mobilisé de nombreux acteurs institutionnels, locaux et éducatifs qui, tous ensemble, ont partagé leurs connaissances et compétences au service de **l'EDUCATION**.

Lors de la phase d'analyse et de diagnostic partagé, ils ont formulé des propositions concrètes aux enjeux suivants :

- accès aux droits et services de proximité pour tous
- soutien à la parentalité
- place et besoins spécifiques des 16-25 ans
- continuité et cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant et acteurs éducatifs
- soutien et orientation des usagers du territoire en situation de handicap

A l'issue de l'**approbation du Projet Educatif Local à l'unanimité en Conseil Communautaire le 19 décembre 2019**, il sera désormais possible de travailler à la réalisation de celui-ci grâce notamment au concours des nombreux partenaires sollicités. D'ailleurs, les divers contacts et échanges avec eux ont d'ores et déjà permis d'envisager plusieurs pistes de projets pour l'année 2020. Parmi eux, la journée de la Petite Enfance, l'organisation de séquences de prévention à destination des assistants maternels et des parents menées en partenariat étroit avec la PMI (Protection Maternelle Infantile - Département de l'Eure), la création d'un réseau d'acteurs éducatifs autour du handicap, le soutien à la parentalité numérique...

Ces débuts sont particulièrement encourageants pour la suite de ce projet et présagent des partenariats riches d'un point de vue éducatif.



Les projets sociaux

L'année 2019 a été celle du renouvellement des projets sociaux des crèches et relais assistants maternels du territoire Roumois Seine. Ce fut l'occasion de se questionner sur l'offre petite enfance de la collectivité, selon le diagnostic réalisé et les besoins identifiés de l'adapter. En effet, ce document est l'aboutissement formalisé de la réflexion des équipes de chaque structure et permet au gestionnaire d'œuvrer pour l'intégration des équipements dans leur environnement social et économique (partenariats, transversalité avec d'autres institutions, participation à la vie sociale de la commune d'implantation ou du territoire).

REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)

La parentalité est aujourd'hui indissociable de l'approche éducative et le service enfance jeunesse en lien avec son PEL s'y emploie activement dans un principe de coéducation et de reconnaissance du parent comme premier acteur éducatif. La relation avec les parents s'établit en partenariat et dans le respect des rôles et compétences de chacun.

Les tables du dîner en sont la parfaite illustration et rencontrent toujours autant l'adhésion des familles au point de devoir désormais proposer 6 tables du dîner au lieu de 4 précédemment. Les thèmes abordés sont variés car destinés à des profils de parents différents et répondant à leurs propres préoccupations puisque ce sont eux qui les proposent :

- « Toutes ces petites phrases qui nous énervent, que l'on soit parent ou enfant. »
- « Les vacances en famille : c'est plutôt un long fleuve tranquille ou en pleine tempête ? »
- « Qu'est-ce que je regarde sur la toile et nos enfants regardent quoi ? »
- « Au secours papa maman, j'ai peur ! »
- « Qu'est-ce que j'aime partager avec mon enfant ? »
- « Comment accompagner nos enfants quand ils ne rentrent pas dans les cases ? »



Le bilan favorable de ces 6 tables du dîner pour l'année 2019 nous encourage à renouveler cette proposition pour 2020.

Le deuxième axe fort de parentalité réalisé au cours de l'année 2019 fut celui expérimenté lors du salon Technocom. Des actions furent proposées à la fois durant le salon mais aussi en dehors grâce à notre partenariat avec la médiathèque de Bourg Achard qui nous a aidé dans la mise en œuvre des actions parents/enfants (robotique, découverte familiale de la réalité virtuelle, eSport...).

L'intérêt des familles mais aussi l'implication des différents partenaires sollicités a démontré tout l'intérêt d'un tel projet en lien avec le numérique que ce soit sous la forme de loisirs familiaux ou d'actions de prévention et cela incite à maintenir ce volet parentalité lors des prochains salons Technocom mais aussi tout au long de l'année.

Transports scolaires

La **Région Normandie** est l'autorité compétente en matière de transport public routier.



La Communauté de Communes est autorité organisatrice de second rang et le choix des élus s'est porté vers la gestion des transports scolaires à destination des collèges uniquement.

En 2019, les **missions** principales du service transports scolaires ont été notamment :

- d'assurer l'interface entre la Région et les familles
- d'assurer les relations quotidiennes avec les autres acteurs du transport scolaire (chefs d'établissements, transporteurs...)
- de préconiser des adaptations de l'offre au regard des besoins constatés
- d'appliquer le règlement intérieur régional

La Région Normandie a créé de **nouveaux dispositifs** comme l'inscription et le paiement en ligne par exemple et a pour objectif d'installer une billettique pour les scolaires, de géolocaliser et suivre les cars, d'adopter un dispositif de subventionnement relatif à la création / sécurisation des points d'arrêts scolaires, d'adopter un dispositif de subventionnement relatif à l'installation d'abris-voyageurs...



Sports & vie associative

Sports

Le service a eu la gestion et l'entretien des équipements sportifs communautaires suivants :



Pistes

Athlétisme à Routot
Roller à Boissey le Châtel

Dojos

Gymnase Dannetot à Bourg Achard
Gymnase à Routot
Gymnase Jacques Anquetil à Bosroumois

Tennis

Tennis plein air à Grand Bourgtheroulde & Saint Ouen du Tilleul
Tennis couverts à Grand Bourgtheroulde, Bosroumois & Routot

Stades

Football, rugby & tir à l'arc au Thuit de l'Oison
Football à Saint Pierre des Fleurs
Football au Thuit de l'Oison (Thuit Anger)
Football René Berthelot à Saint Ouen du Tilleul
Football à Boissey le Châtel
Football synthétique à Routot

Salles multisport

Gymnase Gomez à Saint Pierre des Fleurs
Gymnase Jean Gachassin au Thuit de l'Oison
Gymnase Pierre Dannetot à Bourg Achard
Gymnase nouveau à Bourg Achard
Gymnase du Roumois à Saint Ouen de Thouberville
Gymnase à Routot
Gymnase Colette Besson à Boissey le Châtel
Gymnase Bruno Benedetti à Grand Bourgtheroulde
Gymnase Jacques Anquetil à Bosroumois



Ouverture du nouveau gymnase à Bourg Achard

Une fois sa construction achevée, le nouveau gymnase communautaire à Bourg Achard a pu ouvrir et être mis à disposition uniquement, dans un premier temps, au collège Simone Veil et ce dès le mois d'avril 2019 pour les séances EPS. Cela a permis d'offrir aux enseignants et collégiens de meilleures infrastructures pour travailler avec 2 grands espaces d'intervention (salle multisports et salle nue). Dès la nouvelle saison sportive en septembre, des créneaux ont été proposés aux associations et écoles permettant de remplir très vite les plannings : retour des activités telles que le handball, basket, badminton, fitness, gymnastique d'entretien ou encore arts martiaux chinois.

Réorganisation des secteurs

Suite au départ de certaines communes du territoire et donc d'infrastructures sportives, l'année 2019 a nécessité une nouvelle organisation du service au niveau de la gestion des équipements sportifs passant ainsi de 3 à 2 secteurs (nord et sud) et permettant ainsi une mutualisation des moyens et une optimisation d'intervention. Les équipements sportifs ont ainsi fait l'objet d'une répartition comme suit :

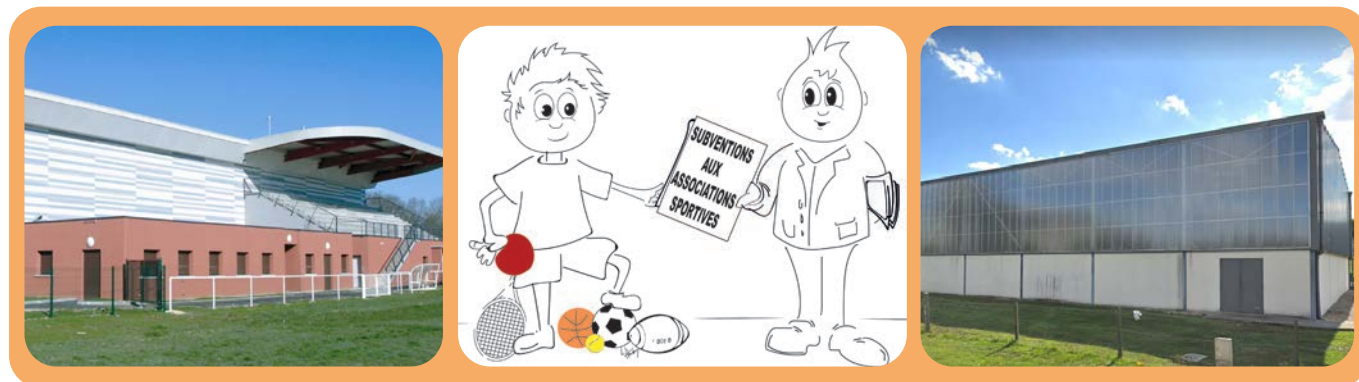
Secteur Nord : Les pistes, stades, dojos, tennis & gymnases de Routot, Bourg Achard, Saint Ouen de Thouberville & Bosroumois.

Sur ce secteur, la gestion quotidienne est assurée par une équipe de 4 agents techniques (gardiens d'équipements sportifs) dont 2 en poste fixe à la journée à Routot et Bourg Achard et 2 en itinérance (1 en journée et 1 en soirée).

Secteur Sud : Les pistes, stades, dojos, tennis & gymnases du Thuit de l'Oison, Saint Pierre des Fleurs, Boisse-le-Châtel, Saint Ouen du Tilleul & Grand Bourgtheroulde.

Sur ce secteur, la gestion quotidienne est assurée par une équipe de 3 agents techniques (gardiens d'équipements sportifs), dont 1 en poste fixe à la journée à Grand Bourgtheroulde et 2 en itinérance (1 en journée et 1 en soirée).

Cette méthode de gestion centralisée avec un référent des équipements sportifs a permis, dans la continuité de l'année 2018 et avec la mise en service du nouveau gymnase de Bourg Achard, de contribuer au développement de la pratique sportive associative, scolaire, enfance & jeunesse en offrant des créneaux supplémentaires, en accueillant des stages associatifs de ligues sportives et formations d'enseignants (par les services de l'Education Nationale) mais aussi des compétitions et manifestations sportives tout au long de l'année.



Subventions : les montants versés aux associations sportives ont été identiques à l'année précédente.

Création et publication d'un **guide des associations** : **près de 200 associations** ont donné leur accord pour figurer dans ce guide.

Ce dernier a été classé en **3 rubriques** : sports/culture&loisirs/famille&solidarités. Il a été mis à disposition du public au sein des équipements mais également distribué dans les mairies. De plus, il est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes. Les retours des usagers sont très positifs ; ce guide a été véritablement un outil pratique et utile au service de la population.

Evénements

Lancement du Grand Débat national par le Président de la République M. Emmanuel Macron

Il s'est déroulé le 15 janvier au gymnase Benedetti à Grand Bourgtheroulde. Le service des sports dans son intégralité a très largement été mis à contribution et mobilisé pendant plusieurs jours. Il a coordonné la mise en place de ce premier grand rendez-vous en lien avec les services techniques, voirie, bâtiments & administratifs de la Communauté de Communes, mais aussi avec les services de la municipalité de Grand Bourgtheroulde, de la Préfecture et de l'Elysée. Près de 1200 personnes (élus, presse & sécurité) ont été accueillies pour un débat d'environ 7h.



Mud Warriors

Il a eu lieu sur le site des Monts du Roumois (Bosguérard) pendant les vacances de Printemps. Le service a apporté son soutien logistique (matériel sportif) et humain en détachant un agent pour la gestion des épreuves et des classements. Cet événement a été créé par le service jeunesse. Ce sont près de 75 jeunes venant des différents pôles jeunesse ainsi que de collectivités extérieures qui ont pu s'exprimer sur un parcours chronométré, en binôme et par équipe. Le parcours était jalonné de franchissements (bidons, « rivière », filet en toile d'araignée et rampes, VTT...).



Le Sport ma Santé

Pour ce dispositif départemental, le service a mis à disposition un agent auprès de l'école élémentaire Hector Malot de Grand Bourgtheroulde en mai. 300 élèves ont pu participer activement à cet événement autour du sport et de l'alimentation sous forme d'ateliers proposés par des bénévoles et professionnels du sport et de l'alimentation, sans oublier la mise à disposition des jeux créés par des animatrices de la Communauté de Communes.



Aide à domicile

Le Service d'Aide à Domicile (SAD) composé de 3 pôles, a vu son périmètre d'intervention se réduire de nouveau en début d'année 2019.

Dès le 1er janvier 2019 : 8 nouvelles communes ont quitté la collectivité pour se rattacher à la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR)



- 2 communes qui étaient sur le pôle CENTRE (Routot, Rougemontiers) où il ne reste alors plus que 17 communes sur le territoire d'intervention de ce secteur
- 6 autres qui étaient sur le pôle OUEST (Quillebeuf sur Seine, Marais Vernier, St Samson de la Roque, Bouquelon, St Ouen des Champs et St Thurien) où le SAAD n'intervient plus que pour 7 communes

Le pôle Ouest du SAD se trouve donc également très impacté par ces départs.

La CCPAVR n'avait pas la compétence « action sociale d'intérêt communautaire » et ne pouvait donc reprendre la gestion des bénéficiaires des communes sortantes.

Ne pouvant donc plus intervenir sur ces communes, hors territoire, le SAD Roumois Seine a donc dû organiser lui-même le transfert des prises en charge de l'ensemble des personnes âgées et/ou handicapées directement avec deux structures associatives (l'ADMR et le Grand Lieu).



Le SAD Roumois Seine a poursuivi son activité sur les 40 communes restantes après avoir accusé la sortie de ces 16 communes en 2019, qui représente une **perte de 79 bénéficiaires et de 26 700 heures d'interventions**. Outre les départs prévus en retraite et les arrêts maladie, ceci a aussi engendré une baisse des effectifs par crainte des agents de ne plus avoir suffisamment de prises en charge.

Au total, sur les 6 premiers mois de l'année 2019, le SAD a dû faire face à une baisse importante des effectifs, 61 agents : 9 départs vers d'autres collectivités, 20 démissions, 10 non renouvellements de contrats (la plupart à la demande des agents), 8 départs en retraite, 11 arrêts longue maladie et 3 congés maternité suivis de congés parentaux. Parallèlement, malgré toutes les annonces de recrutement, les contacts avec les organismes de formation et nos réseaux extérieurs, le SAD Roumois Seine n'a pu remplacer tous ces agents. Faute de personnel suffisant, nous nous sommes vus dans l'obligation de refuser des prises en charge de :

- Courte durée par les mutuelles
- Demandes en financement personnel
- Pour l'entretien du logement

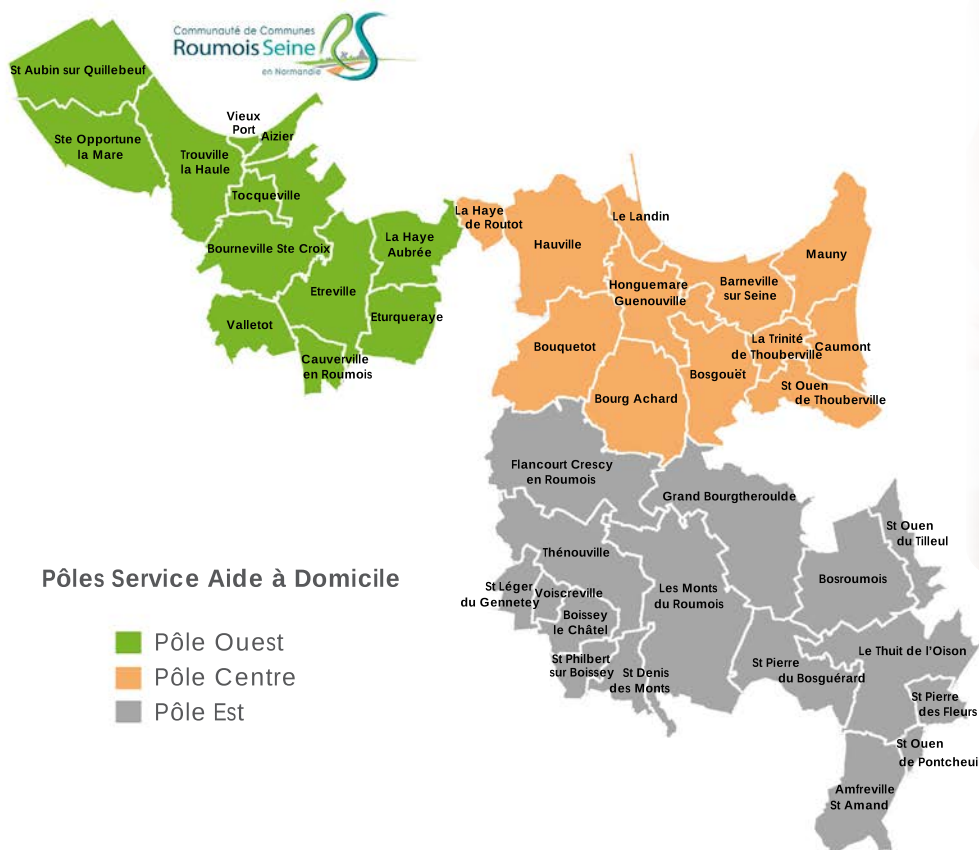
Et à devoir réorienter les personnes demandeuses vers des structures associatives, tout en sachant que le coût serait beaucoup plus onéreux pour ces usagers. La priorité a été donnée aux prises en charge soutenues par des aides financières qui s'adressent aux personnes les moins autonomes :

- du Conseil Départemental (APA, PCH et AM) et en raison de la contractualisation qui nous lie par la signature du CPOM
- des diverses caisses de retraite pour les mêmes raisons de dépendance et l'engagement des conventions qui nous lient

Nous avons également mis en œuvre des partenariats avec certaines associations (ex : Cœur Vie Service) pour réaliser des binômes chez les plus dépendants, ou pour venir nous épauler sur les interventions de week-end de plus en plus nombreuses et pour lesquelles, nous ne pouvions plus faire face.

En janvier 2019, nous avons 120 aides à domicile pour 455 bénéficiaires

Jusqu'en juin, sorties des communes et de bénéficiaires avec perte de personnel, et grâce à quelques jeunes étudiants en remplacement sur l'été restés avec nous sur les week-ends notamment et les vacances scolaires, nous avons terminé l'année 2019 avec 102 aides à domicile pour 445 bénéficiaires à prendre en charge car entre temps, de nombreuses nouvelles demandes de prise en charge par les caisses sont arrivées.



Roumois Seine - mars 2019

Les tarifs de prise en charge sur 2019 n'ont pas évolué hormis ceux des prises en charge en financement personnel. Le tarif de prise en charge en semaine est passé de 18,94 € à 19,30 € tandis que le tarif dimanche et jours fériés est passé de 21,14 € à 21,54 €. Le budget fin 2019 bénéficie d'une subvention d'équilibre à hauteur d'environ 350 000 € malgré les sorties de communes, la perte de 30 670 heures d'activité représentant une perte financière d'environ 588 000 € mais une très grosse baisse de la masse salariale. Le SAD a travaillé à obtenir une autorisation d'adhésion à la charte qualité : une analyse de l'existant a tout d'abord été réalisée, en a découlé un plan d'actions à mener qui révèle surtout des corrections à apporter en terme d'outils à compléter et de travaux à mener avec le concours du service communication.

Les travaux débutés avec le service des Ressources Humaines sur l'harmonisation sociale et salariale des aides à domicile se sont poursuivis :

- régularisation des situations administratives, des contrats (création de postes, propositions de stagiairisation avec repositionnement sur les échelons suite à la reprise d'antériorité...)
- régularisation des conditions salariales (indemnisation des dimanches et jours fériés, des kilomètres aux frais réels et mise en place du régime indemnitaire)

La priorité a été donnée aux agents sociaux provenant de l'ex communauté de communes de Bourgheroulde.

Résidence autonomie

Travaux et entretien des locaux

Les radiateurs des couloirs ont été changés (suite au début d'incendie de fin d'année 2018).

3 Le lave-vaisselle, le chauffe-eau et les 2 réfrigérateurs de la cuisine ont été remplacés

3 Le moteur de la VMC a été remplacé (moteur HS)

3 La remise en conformité des tableaux électriques dans les appartements est en cours. L'action est prioritairement menée sur les appartements en cours de rénovation

3 De nombreux cumulus ont été changés

3 Eclairage des couloirs : remplacement des tubes néon par des tubes LED plus économiques



Prestataire restauration

Le précédent marché qui se terminait le 31/12/2019 a été prolongé par avenant jusqu'au 30 avril 2020. Un appel d'offre concernant un marché à procédure adaptée à bons de commande a été mis en ligne. Un nouveau prestataire a été retenu ; celui-ci sera actif à partir du 1er mai 2020. Il s'agit de Convivio.

Logements

60 logements occupés : 15 nouvelles entrées, 9 sorties, 3 décès, 4 EHPAD, 2 déménagements

11 logements sont en cours de rénovation : 2 sont insalubres et devront être entièrement dénudés et refaits

Personnel

Des formations ont eu lieu tout au long de l'année

3 Exercice d'évacuation incendie avec l'intervention des pompiers

3 Repérage de la crise suicidaire chez la personne âgée

3 Appréhender la fin de vie

3 Habilitation électrique, PSC1 (prévention et 1er secours)

2 fins de contrat agent en 2019 ont été enregistrées.

Le personnel de la résidence propose des animations tout au long de l'année. Certaines de ces animations se font en collaboration avec différents services de la collectivité (réfèrent informatique, ALSH, crèche...) et d'autres associations départementales. Les objectifs sont de favoriser :

La mobilité : Gym douce, quilles, pétanque, promenades autour du parc, sortie culturelle (maison de l'eau, fabrique du savoir)

Le lien social : Initiation à l'informatique, loto, chant, goûter à thème

Le travail de mémoire : Chorale, discussion autour d'une actualité, mémoire de la vie passée

Le lien intergénérationnel : Carnaval, plantation de bulbes avec les enfants de la crèche de Grand Bourgtheroulde, activités manuelles avec les « moissons nouvelles » située à Evreux (association prenant en charge des enfants en rupture sociale), fabrication d'un jeu de cartes et concours de belote avec le conseil municipal des jeunes de Grand Bourgtheroulde

L'accès aux soins : Une pédicure-podologue est présente une fois/mois, une ostéopathe trois fois/semaine, un opticien à domicile sur demande, un kiné sur demande

Le bien-être et l'image de soi : Une esthéticienne une fois/mois, une sophrologue-réflexologue une fois/trimestre, deux coiffeuses 2 fois/semaine

Des commerces ambulants sont présents plusieurs fois dans l'année (pour les personnes à mobilité réduite) : Vente de vêtements, bijoux, sacs à mains, produits de beauté. Le commerce éco-responsable est privilégié (produits recyclés, recyclables, naturels...). L'association des Chiens guides d'aveugle est venue faire une démonstration en début d'année. Un journal mensuel mettant à l'honneur un résident est en cours d'élaboration. Le projet d'un jardin thérapeutique est toujours « dans les cartons » : manquent le bois et un bénévole pour construire les bacs.

Conseil de la vie sociale : Il s'est rassemblé le 16 décembre 2019. Les thèmes débattus : Règlement du personnel, Travaux (intérieur, extérieur), Budget, Restauration et visite des cuisines par les membres du CVS.



Numérique

A l'heure actuelle, le problème ne réside plus dans la « fracture numérique » : la majorité de la population ayant la possibilité d'avoir accès à Internet et cela dans la totalité du territoire. Le véritable problème réside dans « l'e-inclusion » qui n'est pas encore totalement effective dans notre société.

La « Médiation Numérique » désigne la mise en capacité de comprendre et de maîtriser les technologies numériques, leurs enjeux et leurs usages, c'est-à-dire développer la culture numérique de tous, pour pouvoir agir dans la société numérique. Elle procède par un accompagnement qualifié et de proximité des individus et des groupes dans des situations d'animation, de formation tout au long de la vie facilitant à la fois l'appropriation des techniques d'usage des outils numériques et la dissémination des connaissances ainsi acquises. Elle est donc notamment au service de l'inclusion numérique et favorise les coopérations utiles aux réalisations et aux innovations en faveur du bien commun.



Au cours de l'année 2019, le service de médiation numérique a poursuivi ses plans d'actions en continuant à :

Injecter de la culture numérique auprès des services à la population

Plusieurs actions menées en Accueil Collectifs de Mineurs sous la forme d'escape game numérique ont continué de sensibiliser les jeunes publics sur des notions d'identité numérique, de protection de données personnelles et d'esprit critique face aux fake news ... Pour ce faire, des escape game numériques ont immergé les participants dans des scénarios. La Résidence Autonomie Jean Guenier a elle aussi maintenu son ouverture au numérique par un biais original : la pétanque numérique.

Mutualiser les moyens numériques et humains de la collectivité

Un catalogue étoffé de ressources partagées est toujours disponible pour les Accueils Collectifs de Mineurs. A consulter sur : <http://www.calameo.com/accounts/5543669>

Il a permis aux services et aux structures enfance et/ou jeunesse d'emprunter ordinateurs, consoles, tablettes... pour créer de l'animation/formation. Plus de 45 fiches emprunts ont déjà été enregistrées. L'adhésion d'animateurs aux projets d'action numérique a enrichi les compétences et élargi le champ des possibles.

Proposer des nouveaux loisirs connectés

En initiant le public des structures enfance à la réalité virtuelle, à la robotique et aux vols de mini drones, la technologie des objets connectés a étoffé et innové l'éventail des animations.

Tisser des réseaux d'acteurs du numérique, inscrire Roumois Seine dans des projets numériques institutionnels Participation à la formation Sport/E-sport du collectif Pédagojeux en présence d'Adrien Taquet, Secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance, inscription des structures enfance/jeunesse au réseau CANOPE et participation à la journée « les écrans et nous » de la Mutualité Française...

Pérenniser et amplifier les actions du Technocom, événement numérique de la collectivité

Quatorzième édition du Technocom, salon des loisirs numériques au Thuit de l'Oison pendant les vacances d'Hiver. Une manifestation qui s'inscrit dorénavant dans l'agenda des événements de la collectivité mais aussi création à la Maison des Associations de Bourg Achard pendant les vacances d'Automne du premier salon de la parentalité numérique au cours duquel plus de 500 personnes sont venues s'informer, s'éduquer au numérique en famille.



Communication

Réorganisation et évolution du service communication

Le chef de cabinet et directeur du service communication a quitté ses fonctions en juillet 2019. Il n'a pas été remplacé. Suite à ce départ, le service s'est réorganisé et a été rattaché à la Direction Générale des services.

Une nouvelle organisation a été mise en place :

- Le service est toujours transversal et dépend de l'autorité directe du DGS et du Président.
- Les 3 agents sont missionnés selon leurs compétences tout en gardant de la polyvalence dans leur poste en fonction des besoins.
- Chaque délégation a un agent du service communication comme référent ce qui rend l'organisation du travail plus performante, avec un gain en réactivité et en autonomie.
- Les décisions et validations sont collégiales. Elles sont prises en réunion de service et s'appuient sur une concertation avec la hiérarchie et les services.

Les projets phares de l'année 2019 ont été le Projet Educatif Local et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Des plans de communication spécifiques ont accompagné les démarches jusqu'à leur vote en conseil communautaire.

Le service a poursuivi la conception de tous types de supports de communication.

Réalisations du service communication (affiches, flyers, brochures...)

Le service communication contribue à élargir la visibilité de Roumois Seine en interne comme en externe. Aussi, une veille médiatique, sous forme d'un panorama de presse, continue d'informer les responsables des services des actions de Roumois Seine, de celles des territoires voisins et des sujets territoriaux les concernant. La lettre interne créée en 2018, en direction des agents de la Communauté de Communes, a été étoffée pour proposer davantage de sujets qui ont vocation à faire améliorer la communication interne.

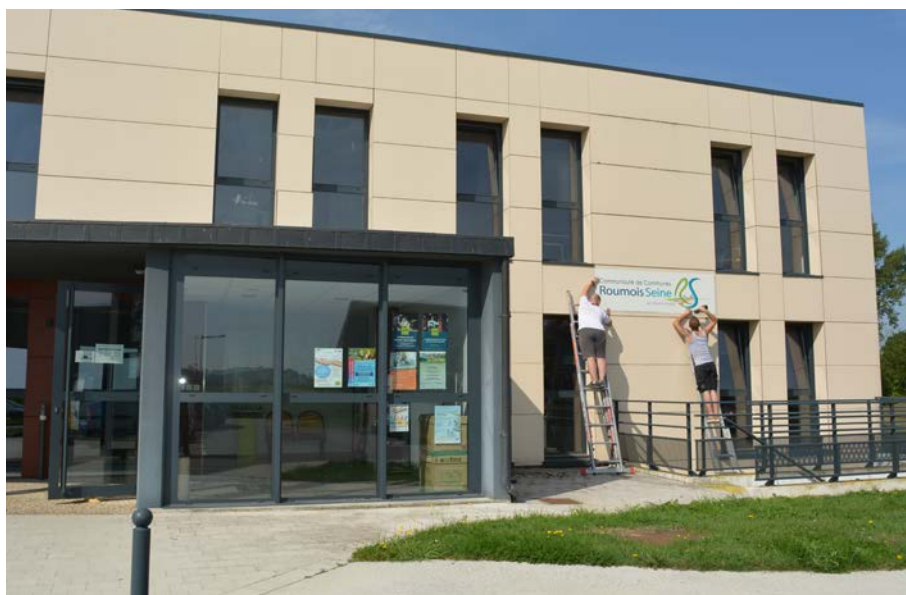
Dépliants des services

Un outil commun de présentation des services a été réalisé en direction des habitants du territoire et des secrétaires de mairies pour qu'ils puissent contacter les membres de services selon leurs demandes et leurs besoins. Aussi, des dépliants plus détaillés ont été déclinés pour les services qui en avaient la nécessité : l'aide à domicile, la résidence autonomie, la petite enfance, l'assainissement. Ce support continuera d'être décliné selon les besoins des services.



Signalétique

A la rentrée 2019, le service communication a réalisé la signalétique de 20 véhicules de la collectivité tournant le plus sur le territoire afin d'améliorer la visibilité des services au sein des communes de Roumois Seine. Les entrées et devantures du Siège à Bourg Achard et des Pôles des services à Grand Bourgtheroulde ont été identifiées également avec l'identité graphique de la collectivité. Il est prévu de poursuivre le flocage des véhicules des services et des bâtiments.



Le Site Internet et les réseaux sociaux



Contact quotidien avec les habitants du territoire Roumois Seine, des sujets davantage percutants y sont diffusés, toujours en adéquation avec la cible. Twitter a vocation à faire le lien avec les institutions et partenaires de la collectivité. Facebook, outil à vocation davantage familiale, permet à l'équipe de mettre en évidence les actions et actualités des services. La messagerie est très utilisée par les utilisateurs pour leur organisation journalière. Le service y programme des informations visant à informer les internautes. Le site Internet a été fourni des pages «Projet Educatif Local» et «Plan Local d'Urbanisme intercommunal». Le service y a abordé les différentes étapes des démarches collaboratives. Le nombre de visiteurs du site internet Roumois Seine a doublé entre 2018 et 2019.

Quelques chiffres de 2019

SITE INTERNET



63,9% des utilisateurs sont des femmes

Âge des visiteurs



• 18-24 ans : 6,98%	↘	contre 9,21% en 2018
• 25-34 ans : 32,40%	↘	contre 33,28% en 2018
• 35-44 ans : 30,44%	↗	contre 28,39% en 2018
• 45-54 ans : 15,63%	↗	contre 13,47% en 2018
• 55-64 ans : 10,94%	↗	contre 8,98 % en 2018
• + 65 ans : 5,65%	↗	contre 4,63 % en 2018

Principaux liens renvoyant sur le site

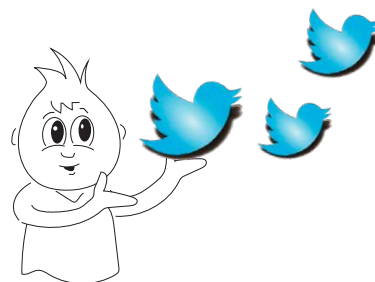
- Facebook : 11263 sessions dont 9875 sessions (contre 2440 en 2018) soit 6385 utilisateurs (contre 1659 en 2018), 65 de Twitter (contre 16), 79 de Pinterest, 53 de Wikipédia
- Site des communes membres : Bourgtheroulde (559), Bosc Roger (441), Amfreville Saint Amand (159), collège André Maurois (148), collège Simone Veil (172), Éterville (83)
- Les principales pages consultées via les réseaux sociaux : circuits scolaires (2 fois plus), actualité circuits scolaires, visite d'Emmanuel Macron, Roumois Seine recrute

TWITTER

Le compte a été ouvert en novembre 2017

104 abonnés en 2019 contre 48 en 2018

Les tweets ont été lus avec une moyenne de **80% d'hommes**



FACEBOOK

1674 abonnés au 31 déc. 2019 contre 845 abonnés au 31 déc. 2018 (double)

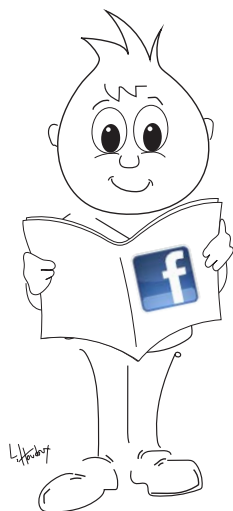
Les abonnés : **73 % de femmes**, 52% sont des femmes entre 25 et 44 ans
27 % d'hommes, 14% d'hommes entre 25 et 44 ans

Les abonnés sont des villes suivantes
(depuis la création au 31 déc. 2018)

- 1027 autour de Rouen
- 76 autour de Pont Audemer
- 39 de Bourg Achard
- 31 du Havre
- 23 Bourgtheroulde
- 19 Routot
- 13 Quillebeuf
- 13 Thuit Signol
- 12 Saint Ouen de Thouberville
- 10 St Pierre des Fleurs

Les fans résident dans les villes suivantes
(depuis la création au 31 déc. 2018)

- 302 Rouen
- 101 Bourg Achard
- 64 Pont Audemer
- 51 Bourgtheroulde
- 36 Routot
- 34 Bosc Roger en Roumois
- 32 Le Thuit Signol
- 28 Le Havre
- 27 Saint Ouen de Thouberville
- 17 St Pierre des Fleurs



1514 fans (j'aime)
au 31 déc. 2019 contre
776 fans en 2018

163 connexions
messageries
en 2019

LES IMPRESSIONS FAITES EN 2019 POUR LES SERVICES



IMPRESSIONS EN INTERNE

39 952 copies faites en interne en 2019
pour
65 470 copies faites en interne en 2018

Soit une baisse de **25 518 copies**
Le coût des impressions en interne
en 2019 est de **2 602,00 €**

Comparatif 2018/2019

Cadre de vie	- 9 %
Communication	- 3 %
Ressources	- 23 %
Service à la population	+17 %



IMPRESSIONS CONÇUES EN INTERNE DONT L'IMPRESSION A ÉTÉ EXTERNALISÉE

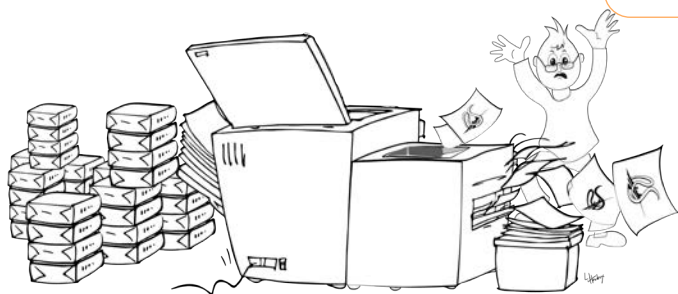
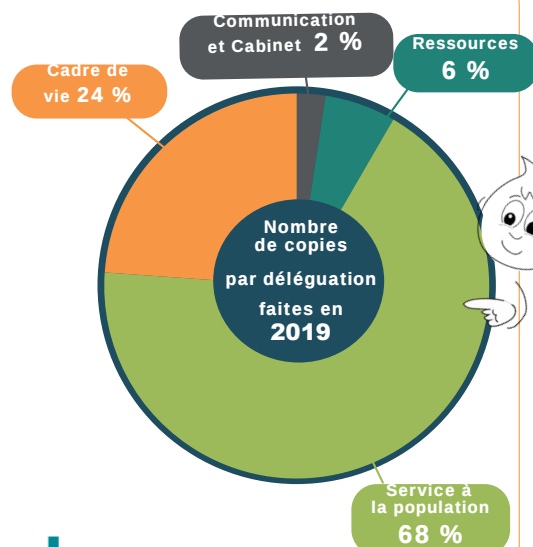
1000 ex Cartes de vœux
3500 ex Dépliants salon des loisirs numériques
5000 ex Dépliants Maison de la Terre
18 000 ex Magazines Roumois Seine Infos N°3
(16 pages)
2000 ex Dépliants 2 volets annuaire des services

Soit **29 500** documents imprimés en externe
en 2019 pour environ **49 500** en 2018.

Soit une baisse d'environ **20 000 documents**
Le coût des impressions externalisées en 2019
est de **6 262,40 €**

25 000
20 000
15 000
10 000
5000

COMMUNICATION
RESSOURCES
ADMINISTRATION GÉNÉRALE
RESSOURCES HUMAINES
SERVICES À LA POPULATION
PETITE ENFANCE
ENFANCE
JEUNESSE
SPORTS VIE ASSOCIATIVE
AIDE À DOMICILE
RPA
NUMÉRIQUE
CADRE DE VIE
DÉCHETS
BATIMENTS
URBANISME
DEVELOPPEMENT DURABLE
TOURISME
MAISON DE LA TERRE
TERRES VIVANTES



238
demandes
de conception et impression
par les services en 2019
pour **335**
demandes en 2018



OBSERVATIONS

Il y a plusieurs explications aux baisses observées en 2019.

Certains services ont été équipés en copieurs (urbanisme, administration générale), cela a fait diminuer considérablement les impressions internes du service communication.

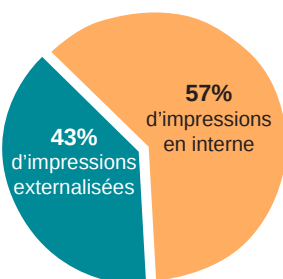
Le recours à des impressions en externe a également été moins important :

En 2018, des impressions pour deux années de stocks concernant les services enfance et déchets ont été réalisées et donc non renouvelées en 2019.

Pour le respect des règles électorales, 1 seul numéro du magazine «Roumois Seine infos» a été édité en 2019, contre deux numéros en 2018.

Nous faisons appel à des prestataires extérieurs quand les quantités sont élevées ou quand nos capacités techniques ne nous permettent pas d'imprimer en interne.

Mais surtout, désormais, la diffusion numérique est privilégiée.





Communauté de Communes Roumois Seine



e n N o r m a n d i e

Rapport d'activités 2019

Communauté de Communes Roumois Seine

666 rue Adolphe Coquelin B.P 3 - 27310 Bourg-Achard
Tél : 02 32 57 95 28 - Mail : contact@roumoiseine.fr

Directeur de la publication : Frank VAN DRAVIK

Rédaction :

L'ensemble des services
de la Communauté de Communes Roumois Seine

Conception :

Laurent HOUDOUX - Christelle MORAINÉ

Diffusion :

Yann LOLLIER

Crédit photos :

Roumois Seine, Préfecture de l'Eure, Normandie Drone,
P.Godreuil, E.Lambert, N.Gosselin, F.Duprey

Crédit illustrations :

Adobe Stock, L.Houdoux

Août 2020

Disponible sur le site internet : www.roumoiseine.fr



You Tube



w w w . r o u m o i s e i n e . f r